

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Prix: 5 cents

Série B, Vol. 5, No 14

Montmagny, le 6 août 1954

Editeur: "Le Peuple" Ltée

Mgr. Desrochers et l'hon. A. Rivard au terrain de jeux

Notre journal encore à l'honneur

Pour la quatrième fois "LE PEUPLE" vient de récolter d'insignes honneurs au sein de la vaste Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada dont il est membre. Chaque année, l'Association qui groupe quatre-vingt-seize journaux hebdomadaires du Canada distingue ceux de ses membres qui se sont particulièrement signalés par la qualité de leur publication et c'est ainsi que deux prix ont échu, cette année, à notre journal. Le Premier Prix du Concours Littéraire de L'Association, offert par Me Renaud St-Laurent, C.R., fils de l'Hon Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, et conseiller juridique de l'Association a été décerné à M. Paul Gros d'Aillon, directeur de notre hebdo, pour une nouvelle littéraire publiée dans notre édition de Noël sous le titre "Le retour du Père Noël". Le troisième prix du reportage a également été attribué à M. Gros d'Aillon pour un compte-rendu d'une visite au fond de la mine de Eastern Metal Corporation, à St-Fabien.

En 1950, "Le Peuple" remportait le deuxième prix pour la meilleure initiative prise par un hebdomadaire. En 1951, M. Paul Gros d'Aillon était désigné comme le gagnant du concours du meilleur reportage de l'année. En 1953, "Le Peuple" recevait le sixième prix du concours du Meilleur Journal Hebdomadaire.

Cette énumération montre bien que "Le Peuple" tient une place (Suite à la page 5)

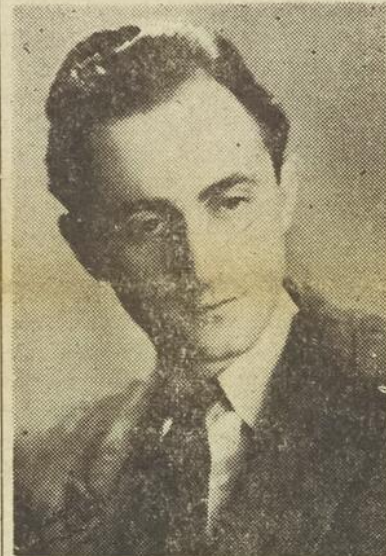
Tragédie de la route à Berthier

Une autre tragédie de la route vient de se dérouler à Berthier en Bas. Mardi après-midi, vers quatre heures, une Chevrolet venant de l'ouest est entrée en collision près du garage Dufour, avec une automobile Ford qui roulait en sens inverse, dans des conditions encore mal établies. M. Caouette, conducteur de la Chevrolet a été trouvé mort dans les débris de son auto alors que les deux occupants de l'autre voiture étaient transportés d'urgence à l'Hôtel-

(Suite à la page 8)

Distinctions à M. Paul Gros d'Aillon

Pour la seconde fois, M. Paul Gros d'Aillon, directeur de notre journal, vient de remporter un



beau succès professionnel en obtenant le Premier Prix du Concours Littéraire de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada. Ce prix offert par Me Renaud St-Laurent, C.R., lui a été décerné pour une

nouvelle intitulée "Le Retour du Père Noël", publiée dans notre édition de Noël 1953.

Le jury se composait de M. Robert Ely, de la Société Radio Canada et de M. Yves Jasmin, de la Société Air Canada. Onze journaux s'étaient inscrits au concours Le Courrier de Montmagny, le Clairon, l'Avenir du Nord, l'Echo Abitibien, l'Etoile du Lac, L'Homme Libre, L'Echo de Portneuf, le Progrès de Thetford, la Voix des Mille Lacs, Le Peuple et le Lingot.

Voici les commentaires du jury: "Le jury note avec plaisir que les concurrents sont beaucoup plus nombreux que l'an dernier et que certains ont abordé des genres qui semblent convenir tout particulièrement aux hebdomadaires, tels le récit de voyage et la petite histoire. "Le retour du Père Noël" se recommande par la correction du style et par la façon à la fois sobre et juste de présenter et de développer le sujet."

"Le choix du jury fut difficile (Suite à la page 4)

Parade à travers la ville. — Bénédiction du terrain. — Démonstration de gymnastique. — Souper champêtre. — Invitation au public.

Le terrain de jeux Richelieu de Montmagny sera honoré samedi après-midi le 7 août prochain par la visite que lui feront Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne, et l'hon. Antoine Rivard, député de Montmagny. Accompagnée de plusieurs dignitaires religieux et civils, Son Excellence procédera à la bénédiction de terrain et adressera la parole aux enfants et aux parents



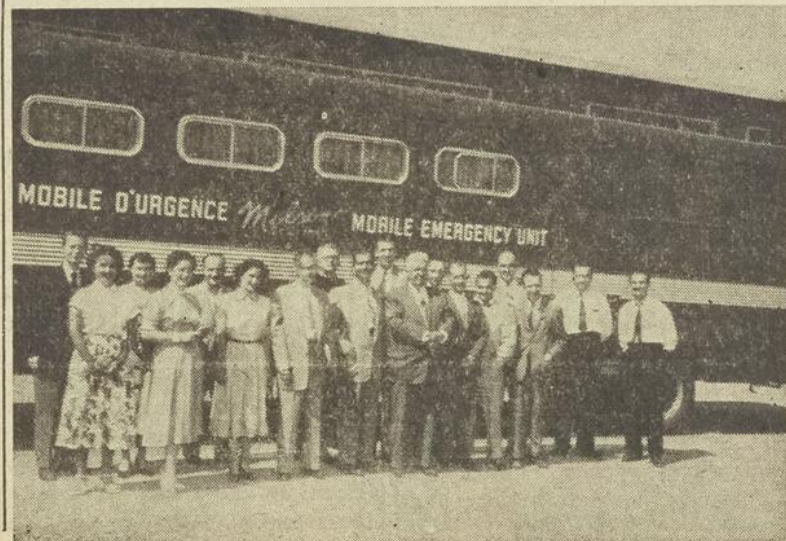
La cérémonie sera rehaussée par la présence de 150 gymnastes du patronage de Québec qui viendront donner une démonstration de leur habileté. Une parade se formera à l'angle de la 3e avenue et de la rue (Suite à la page 5)

Présentation de l'unité d'urgence Molson's

Par l'intermédiaire de S. Bouffard Limitée, de Lévis, distributeur régional, la Brasserie Molson's a présenté, à Montmagny, mardi dernier, son unité mobile d'urgence, premier véhicule du

genre en Amérique du Nord, Longue de 42 pieds 1/2, tirée par un puissant tracteur à cabine basculante, l'unité groupe à la fois une véritable clinique, une cantine pouvant servir un nombre prodigieux de repas, des dispositifs de communication et tous les appareils électriques pouvant être nécessaires.

Peinte aux couleurs de la compagnie, brun Molson et or, l'unité est un véritable chef d'oeuvre de la construction automobile. L'intérieur est couvert d'arborite et d'une éteincelante propreté. A l'arrière se trouve située la cantine, dotée d'une cuisine des plus modernes, utilisant le gaz propane pour ses poêles, chauffe-eau, réfrigérateur, tandis que la partie centrale constitue le poste de secours équipé de deux lits, d'une petite table d'opération, d'appareils respiratoires, de tables pliantes (Suite à la page 8)



Assurance-groupe chez A. Bélanger

La Cie A. Bélanger vient de donner à ses employés un plan d'assurance-groupe des plus avantageux. Depuis le 19 juillet dernier ce plan est en vigueur grâce à la collaboration et à l'esprit d'entente des dirigeants de la compagnie et des représentants du syndicat des employés de la fonderie.

Ce plan, négocié avec la compagnie d'assurance Sun Life, par

l'entremise de M. Louis-Philippe Fortin assure de remarquables avantages aux ouvriers. Réunissant plus de deux cent participants, le groupe Bélanger est le plus considérable de la région à bénéficier d'un tel plan d'assurance.

Nous félicitons la compagnie Bélanger et ses employés dont la collaboration a rendu possible cette belle réalisation.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée
A la Rédaction :

P. Gros d'Aillon

P. P. Blais

Téléphone : 533

C.P. 128



EDITORIAL

Leçons d'une visite

Au retour d'un congrès tenu pour la première fois dans l'ouest canadien, les membres de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada se souviendront longtemps du chaleureux accueil dont ils ont été l'objet de la part de leurs compatriotes de langue française de St. Boniface et Winnipeg. La réception qui attendait les congressistes, les attentions délicates qui leur ont été prodiguées tout au long de leur séjour étaient marquées au coin du signe le plus évident de l'amour fraternel, de l'hospitalité française la plus authentique.

Il arrive rarement que nous, de la province de Québec, lorsque nous sortons un peu de notre paletin soyons admirés avec autant d'émotion; si nous voyageons à l'étranger, nous plaçons les autres bien au-dessus de nous, nous admirons leurs réalisations, bien des choses chez eux nous paraissent infiniment meilleures (même si ce n'est pas toujours vrai) : le climat, le niveau de vie, tous les domaines de la science et de l'art, etc. C'est un peu cette secrète admiration que nous avons décelé chez les canadiens-français de St. Boniface avec qui nous sommes entrés en contact.

Est-ce à dire que nos compatriotes nous admirent de béatement? que tout leur paraît beau et bon chez nous? que rien ne leur semble bien et bon chez nous? que rien ne leur semble bien chez eux? Loin de là, et heureusement. Ces gens sont heureux de vivre là où ils sont; ils sont fiers de leur province, de leur histoire, de cette histoire qui a été si dure pour eux, qui leur a coûté bien des peines, qu'ils ont conscience d'être encore en train de façonner, qu'ils travailleront à influencer le plus possible aussi longtemps que leurs droits les plus légitimes n'auront pas été reconnus en droit et en fait. Ils n'oublient pas que leurs ancêtres ont été les premiers occupants du sol, qu'ils ont été les premiers à faire fleurir la civilisation sur les bords de la rivière Rouge; malgré leur petit nombre ils sont bien résolus de faire respecter ces droits imprescriptibles, guidés par des hommes d'élite recrutés parmi le clergé comme les Béliveau, les Beaudoux, les d'Eschambault, les Lafrenière et parmi les laïcs comme les Préfontaine, les Couture et nombre d'autres.

Pour eux, la province de Québec est avant tout une source d'inspiration, une raison de croire en l'avenir des destinées française au Canada; il en est de même pour toutes les minorités françaises en dehors du Québec et c'est pourquoi, eux qui sont sur la brèche, lorsqu'ils nous regardent agir, se demandent parfois si nous sommes bien conscients de notre rôle de support moral, si nous ne nous endormons pas trop facilement sur les succès partiels que nous ayons pu remporter dans notre province.

Un contact avec les minorités françaises constitue donc une reprise de conscience de nos responsabilités à leur égard, une leçon de courage, d'énergie dans la lutte pour la conservation de ces caractéristiques françaises pour lesquelles nos pères se sont sacrifiées et nos frères des autres provinces se sacrifient encore.

Pierre-Paul Blais

COUPON D'ABONNEMENT

Veillez m'envoyer "Le Peuple" pour un an. Je vous inclus la somme de \$,.... pour mon abonnement.

Nom.....

Ville ou Village.....

Comté de.....

Abonnement :	6 mois	1 an
Canada	\$1.25	\$2.00
Etats-Unis	\$1.50	\$2.50

Le probleme noir aux U. S. A.

[Première partie]

par Jacques GUERIF
de l'U.N.E.S.C.O.
Exclusif à Le Peuple

A l'unanimité de ses neuf membres, la Cour suprême des Etats-Unis a déclaré le 17 mai dernier que la ségrégation des élèves blancs et noirs dans les écoles publiques était inconstitutionnelle et qu'elle violait le principe fondamental de l'égalité de tous les citoyens devant la loi. La Cour s'est formellement prononcée contre le principe "separate but equal" (séparés mais égaux) sur lequel s'appuyaient les partisans de la politique de ségrégation. Par lant au nom de la Cour, le juge Warren a précisé que des facilités d'éducation 'séparée' sont par définition inégales. Il a ajouté que la ségrégation peut donner à ceux qui en sont victimes un sentiment d'infériorité susceptible d'affecter leur coeur et leur esprit.

Aussi sérieux que puissent être les problèmes d'application qui ne manqueront pas de se présenter par la suite, cette décision constitue une grande victoire pour les Noirs des Etats Unis et pour les adversaires de la discrimination raciale. C'est une nouvelle preuve de la volonté qui se manifeste dans les milieux gouvernementaux américains depuis une vingtaine d'années de donner à chacun, dans une mesure plus complète — et quelle que soit son origine, sa religion ou sa couleur — des droits égaux et des chances égales. L'importance de ce courant et les résultats appréciables qu'on lui doit déjà sont mis en lumière dans une étude que l'Unesco vient de publier sous le titre: "Problèmes raciaux: l'égalité par la loi". Dû à la plume du Professeur Morroe

Berger, de l'Université de Princeton, cet ouvrage démontre en particulier l'efficacité de la loi dans la lutte contre la discrimination en ce qui concerne l'accès des membres des minorités ethniques aux divers emplois.

Les groupes minoritaires constituaient en 1950 le tiers de la population des Etats Unis, — les Noirs formant à eux seuls un groupe de 15 millions d'hommes et de femmes. Ces "minorités" ne cherchent pas à s'isoler de l'ensemble de la nation. Elles désirent, au contraire, participer pleinement à la vie de la communauté et s'efforcent d'y parvenir. C'est ce qui fait ressortir tous les préjugés, les pratiques discriminatoires et autres forces qui s'opposent aux élans vigoureux des Noirs vers une intégration complète. Le sociologue Ralph H. Turner a récemment mesuré les différences qui existent dans la répartition des emplois entre Américains blancs et non-blancs. Il a constaté que ces différences ne s'expliquent par un supplément d'instruction chez les blancs que dans la proportion d'environ deux-cinquièmes. Certes les minorités — et plus précisément les Noirs — souffrent davantage du chômage; mais, d'une manière générale, la discrimination ne consiste pas tant à refuser d'employer les Noirs qu'à les écarter de situations auxquelles leur degré d'instruction devrait leur permettre d'accéder. "Il serait vain de nier la réalité," écrit le professeur Berger; il serait tout aussi injuste, après avoir étudié les changements qui se sont produits durant les dernières années, de ne pas reconnaître que

la lutte contre ces maux a donné des résultats notables."

Les fluctuations de la main d'oeuvre noire

L'histoire des Noirs aux Etats-Unis est totalement différente de celle de n'importe quel autre groupe ethnique. Avant la guerre de Sécession, les esclaves noirs constituaient la main d'oeuvre du Sud agricole. Après l'abolition de l'esclavage, ils continuèrent à travailler dans les exploitations de la même région comme fermiers ou métayers, puis à leur compte. On les utilisait également comme domestiques, dans les mines, dans la métallurgie et dans les manufactures de tabac. La discrimination pratiquée par les employeurs et la politique d'exclusion suivie par les syndicats empêchèrent les Noirs du Sud de recueillir les bienfaits qu'on était en droit d'attendre de leur émancipation. A la même époque, le Nord comptait relativement peu de Noirs et la plupart d'entre eux travaillaient comme domestiques, portiers, commissionnaires et manoeuvres. Mais la pénurie de main d'oeuvre qui se fit sentir pendant la première guerre mondiale leur donna accès à de nouveaux emplois dans la métallurgie, l'industrie des conserves de viandes et les constructions automobiles. Ces nouvelles possibilités de travail déterminèrent un important mouvement migratoire de la population noire, du sud vers le nord. Le mouvement se poursuivit après 1918 pour s'

UNESCO SUITE
accentuer de 1930 à 1940, puis s'accéléra brutalement au cours des dix années suivantes, où se place le second conflit mondial. Le fait que, pendant cette décennie, la population totale de seize Etats du Sud ait presque doublé alors que leur population noire n'augmentait que de 2.5% donnera une idée de la soudaineté et de l'ampleur de ce déplacement.

L'urbanisation progressive de la population noire constitue un autre aspect du rôle nouveau qu'elle en est venue à jouer dans la vie américaine. En 1940, vingt-sept villes groupaient à elles seules 17.5% de la population noire des Etats Unis; dix années plus tard, ces mêmes villes représentaient plus de 30% du total. Tandis qu'entre 1940 et 1950, la population urbaine blanche est passée de 58 à 64% du total de la population blanche, la population urbaine noire est passée de 48 à 61% du total de la population noire; son rythme d'expansion a donc été deux fois plus rapide.

Outre qu'ils ont donné aux Noirs plus largement accès à l'éducation et à l'emploi, ces mouvements démographiques ont eu pour effet de les concentrer davantage dans les villes et les Etats du Nord où ils peuvent voter et faire nombre aux élections. En 1948 et 1952 le succès de l'un ou

(Suite à la page 7)

Avez-vous une question à poser concernant

L'assurance-chômage ou le placement

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Montmagny. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:—

Q—Mon mari a travaillé pendant huit ans à la même usine, mais il s'attend de perdre son emploi sous peu. Il gère un petit commerce qui lui rapporte de \$15 à \$25 par semaine. Aura-t-il droit aux prestations d'assurance-chômage même s'il gère ce commerce?

R—Votre mari ne sera pas jugé en chômage aussi longtemps qu'il gèrera ce commerce et qu'il lui rapportera les montants d'argent que vous mentionnez.

Q—J'ai été mis à pied. Je compte bien que cette mise à pied

n'est que temporaire parce que je veux travailler. Il y a quatre ans, j'ai acheté un petit débit de tabac aux fins d'occuper mes loisirs quand je prendrai ma retraite. Présentement, j'ai un pensionnaire qui s'occupe du débit de tabac et je lui paie un salaire. Est-ce que la possession de ce débit de tabac m'empêche de toucher des prestations?

R—Non, si le magasin est simplement un investissement. Si vous prenez une part quelconque dans le fonctionnement du magasin, il se peut que vous ne soyez pas jugé comme étant en chômage.



LE PEUPLE



A. Bélanger fête le doyen de ses agents

"A. Bélanger Limitée n'est pas seulement une grande entreprise industrielle, c'est aussi et surtout une grande famille sensible aux événements heureux ou malheureux qui touchent ses membres," déclarait, mardi de la semaine dernière au Castel des Falaises, à St-Jean Port-Joli, M. Roger Desfossés, promoteur des ventes, qui agissait comme maître de cérémonie à la fête organisée à l'occasion du cinquantième anniversaire de relations commerciales entre la compagnie et l'un de ses agents, M. André Bourdage. C'est en 1904, en effet, que M. André Bourdage signait le contrat qui allait l'établir comme représentant de A. Bélanger Limitée à Bonaventure et cet acte est toujours en vigueur bien que le con-

tractant ait atteint l'âge de 80 ans.

C'est dans une véritable ambiance familiale que s'est déroulée cette fête qui réunissait les dirigeants de la compagnie, M. Donat Paquet, président, M. André Béchar, vice-président, M. Ernest Ringuet, surintendant, M. Eutrope Méthot, gérant des ventes, M. Ernest Proulx, les voyageurs de la compagnie et quelques agents autour d'un copieux diner servi au Castel des Falaises à St-Jean Port-Joli.

Présenté par M. Eutrope Méthot qui souligna la magnifique fidélité commerciale du jubilaire, M. Bourdage répondit avec beaucoup de verve et d'aisance, et raconta comment il avait fait affaire avec A. Bélanger, une compagnie qui

portait ses propres initiales, ce qui lui inspirait confiance, pour acheter, la première fois, une charrue. M Bourdage se loua d'avoir toujours gardé ses relations commerciales avec une compagnie canadienne-française qui fait honneur à la race et dont les produits sont au-dessus de toute éloge.

Au nom de la compagnie, M. Donat Paquet remit un chèque à

M. Bourdage en reconnaissance de ses longs et loyaux services. M. Louis O Roy, maire de Montmagny, félicita M. Bourdage et traduisit le sentiment de la population de Montmagny envers la compagnie Bélanger qui assure du travail à un grand nombre de nos concitoyens et fait honneur à la réputation de Montmagny sur le marché canadien. Un autre agent, M. Bergeron, de Senneterre, Abi-

tibi, qui représente la compagnie depuis vingt-cinq ans, souligna que, au cours de ce quart de siècle, il ne lui est jamais arrivé de reprendre un poêle Bélanger pour défaut de qualité.

Une soirée amicale se déroula ensuite dans une atmosphère entraînante et l'on peut y apprécier le talent de jeunes amateurs qui firent passer d'excellents moments à l'assistance.



● M. Donat Paquet, président de A. Bélanger Limitée, remet un chèque à M. André Bourdage en reconnaissance de ses longs et loyaux services. (Photo Pierre Michon)

Fac-similé du contrat de M. Bourdage

Monsieur A. BELANGER, FONDEUR, DE MONTMAGNY P. Q. accorde par les présentes, une agence à Monsieur...

1. L'agent sera tenu, pendant la durée de ce contrat, d'employer toutes ses forces pour la vente de nos objets manufacturés, et il lui est interdit d'accepter une autre agence pour la vente d'articles semblables aux nôtres.

2. L'agent sera tenu de recevoir toutes charrettes et autres articles qui parviendront à son bureau par nous, ainsi que toutes autres commandes, de les tenir en parfait état de conservation, de les vendre au meilleur prix possible et de ne pas les employer ou de permettre qu'on les emploie, à moins qu'il ne soit pour en faire la vente. Dans les cas où l'agent jugerait de se conformer aux instructions ci-dessus, il sera tenu responsable pour toutes pertes ou dépenses dans la valeur de nos charrettes, et autres articles.

3. L'agent sera tenu de se conformer aux instructions qui pourront lui être remises de temps à autre par nous, relativement aux prix des charrettes et autres articles.

4. Chaque fois qu'il y a vente, il est de la plus haute importance et c'est le devoir de l'agent, de voir à ce que les charrettes soient bien montées et prêtes à fonctionner.

5. Lorsque les agents fixent la date de la livraison des charrettes, ils devront donner le temps suffisant pour le transport des charrettes ainsi commandées.

6. Lorsque, en avis d'expédition de charrettes ou autres articles livrés à l'agent, il est de son devoir de se démettre de s'occuper immédiatement et sans délai, de leur livraison; car autrement il pourrait en résulter des frais d'immobilisation (intérêts) ou des frais de retard pour lesquels l'agent sera tenu responsable.

7. Si l'agent ne vend pas une charrette ou autres articles par lui-même, il sera de son devoir de l'agent de voir à ce que cette charrette soit bien montée. Si toutefois il était impossible à l'agent de la faire bien fonctionner, il devra en le cas d'un problème immédiatement et nous enverrons quelqu'un pour la mettre en bon état et en état de fonctionner, nous ne permettrons pas, pour aucune raison, que l'on renvoie la charrette. Nos charrettes fonctionnent toujours bien si elles sont bien montées et bien réglées.

8. Après la vente des charrettes, l'agent devra transporter les charrettes et autres articles de charrettes non vendues.

9. Tous les articles ou morceaux de métaux livrés devront être bien réunis ensemble et qui égareront beaucoup de temps pour prendre l'inventaire.

10. Chaque envoi est suivi d'une facture. Le prix chargé sur la facture est le prix réel par nous quand les charrettes et autres articles sont vendus.

11. L'agent devra vendre les charrettes et autres articles à son prix et conditions.

12. Je passerai tous les ans, du mois de juillet au mois de septembre, (mois ou mois communs autorisés) pour prendre l'inventaire des charrettes et autres articles restés en main.

13. Les charrettes et autres articles vendus sont payables au moment de recevoir l'inventaire.

14. L'agent devra payer le fret des charrettes et autres articles, ce prix sera remboursable par nous lors de notre passage suivant l'inventaire.

15. L'agent devra tenir compte de fait qu'il sera payé et prendra les reçus tel que transport par chemin de fer ou bateau, et les payer par l'agent à moins qu'il ait son chèque en possession entre nous.

16. L'agent devra porter attention à ce qu'il n'y ait aucune défectuosité dans les charrettes ou autres articles reçus par lui et nous en donner avis sous quinze jours.

17. Toute clause qui est en dessous écrit ne devra être interprétée comme faisant des ventes de charrettes à l'agent, ou autres charrettes et autres articles mentionnés dans le présent contrat et autres, sans notre propriété absolue et ils ne sont entre les mains des agents qu'à titre de dépôt et en cas de cas et des deniers au les vendre, qui pour nous, il en est de même pour tous agents ou billets que les agents reçoivent en paiement du prix de nos charrettes et autres articles.

18. Nous nous réservons le droit de résilier le présent contrat et nous de refuser de fournir et livrer des charrettes et autres articles sous les termes de ce même contrat, sans être tenu à aucun dommage envers l'agent, et ce en aucun cas, lorsque nous ne serons pas satisfaits de l'agent ou de son mode de faire ses affaires.

A. BELANGER.

Accepté par les présentes, aux agences, de Monsieur A. BELANGER, pour la vente de ses charrettes et autres articles, d'après les termes, les conditions et dessous énoncés, dans la circonscription suivante:

Le représentant de BONAVENTURE BT

André Bourdage

1125

Cette convention demeurera en force pendant un an à compter de cette date de la signature et après, mais pourra être renouvelée si le bon plaisir par consentement mutuel.

Daté à MONTMAGNY le 6 août 1904

SERVICE GRATUIT

du posage de prélaris, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

BOIS BRUT ET PREPARE

Contre-plaqué en feuilles de toutes grandeurs; portes en B.C.Fir et en merisier, bois à plancher, planches de B.C.Fir, marches et contre-marches d'escaliers, moulures en bois et en métal, planche murale, arborite, masonite et tuiles de toutes nuances, amiante, Roll Brik, bardeau d'asphalte, etc., etc.

LEMIEUX ET PROULX

Distributeurs autorisés, de St-Vallier à Ste-Anne, jusqu'à la frontière américaine, de tous les produits de la Cie de contre-plaqué Ste-Marie.

Rue du Palais de Justice

MONTMAGNY,

Tél.: 340-W

Pour les dames seulement

:-: Desserts légers :-:

La plupart des membres de la famille se réjouissent et avec raison lorsque vous leur servez des desserts légers et à la fois substantiels, puisqu'à base d'oeufs ou de crème fouettée.

Des oeufs et de la crème dans des desserts froids ou glacés leur donnent une texture et une apparence assez difficile à obtenir avec aucun autre produit.

Vous savez, n'est-ce pas, ce qu'exige la manipulation de la crème à fouetter? Tout d'abord d'em-

ployer de la crème qui se fouettera, c'est à dire de la crème au moins à 30% de gras. Cette crème doit être vieille de 24 heures, très froide comme doivent aussi être tous les ustensiles qui servent à l'opération.

Il est recommandable de ne fouetter à la fois que de petites quantités de crème. Le sucre, il va sans dire s'ajoute seulement une fois la crème montée solidement. Bon nombre de personnes sont très friandes de crème fouet-

tée de crème glacée, mais lorsqu'elles considèrent les chiffres qu'indique la balance au moment de la pesée, elles décident qu'il est plus sage de s'abstenir. Elles ne sont pas si à plaindre si on considère par exemple la variété des fruits de notre pays qu'elles peuvent manger comme desserts.

Pour les privilégiées qui n'ont jamais à compter leurs calories, les économistes ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère de l'Agriculture, Ottawa ont expérimenté les recettes suivantes à base de crème, d'oeufs, avec des fruits en saison.

FOUETTE AUX BLEUETS

- 3 tasses de bleuets
- 1 tasse d'eau
- 1/4 tasse de sucre
- Pincée de sel
- 2c. à thé de vinaigre
- 1c. à table de gélatine
- 1/4 tasse d'eau

1 tasse de crème à fouetter

Faites cuire les bleuets dans l'eau pendant 3 minutes. Retirez du feu, écrasez les fruits et passez au tamis. Ajoutez le sucre, le sel et le vinaigre brassant jusqu'à dissolution du sucre. Laissez tremper la gélatine dans 1/4 tasse d'eau durant 5 minutes, ensuite dissolvez la dans le mélange chaud des bleuets. Refroidissez et lorsque le mélange commence à épaissir, incorporez la crème fouettée. Versez dans un grand moule au dans six moules individuels qui auront été préalablement passés à l'eau froide. Laissez refroidir jusqu'à obtention d'une consistance ferme. Servez avec un peu de crème fouettée et de noix hachées. Quantité: six portions.

MOUSSE AUX PECHEES

- 1c. à thé de gélatine
 - 2c. à table d'eau froide
 - 1 tasse de lait
 - 1/2 tasse de sucre
 - Pincée de sel
 - 1c. à thé d'essence de vanille
 - 1/2c. à thé d'essence d'amandes
 - 1 tasse de pulpe de pêche
 - 1c. à table de jus de citron
 - 1 tasse de crème à fouetter
- Laissez tremper la gélatine dans l'eau froide durant 5 minutes. Chauffez le lait, ajoutez la gélatine, laissez dissoudre. Ajoutez le

sucre et le sel. Refroidissez. Ajoutez les essences de vanille et d'amandes et laissez reposer le mélange jusqu'à ce qu'il devienne ferme. Mêlez la pulpe de pêche et le jus de citron et incorporez au premier mélange avec la crème fouettée. Mettez le tout dans les plats du réfrigérateur mécanique et laissez geler; ou encore versez dans un moule, couvrez le hermétiquement de papier ciré et entourez de glace et de sel "6 parties de glace pour une de sel". Laissez reposer de 4 à 6 heures. Quantité: six portions.

Heure du Rosaire

C'est samedi le 7 août, le premier samedi du beau mois consacré à la Vierge du Cap. Une raison de plus pour ne pas oublier notre rendez-vous aux pieds de notre Mère, à l'église St-Mathieu.

Ouvrons avec allégresse ce mois si grand en cette année mariale. A l'heure qui nous convient entre 10 heures et 3 heures disons "Ave Maria".

Service Marial
Montmagny

SUR LES ONDES DE CKBM

VOUS ETES CORDIALEMENT INVITES A VOUS JOINDRE

Au club 1490
de 9h. a 9h.55 a.m.

Essayez d'identifier

Le bruit mystérieux

Joignez à votre réponse une preuve d'achat chez l'un des commanditaires mentionnés au cours de ce programme et vous pourrez gagner de belles sommes d'argent.



Madeleine Caron parle de:

L'eau et le soleil

UNE DES BÉNÉDICTIONS du confort moderne, c'est sûrement l'eau chaude à volonté. Chauffée automatiquement à l'électricité, elle sort du robinet chaque fois et au moment précis où on en a besoin. On peut revenir de voyage plus tôt ou plus tard que prévu, allonger ou raccourcir la fin de semaine, tout est prêt quand on met le pied à la maison.

Mais il est des fois où le bain chaud que l'on veut prendre dès le retour, n'est pas toujours une excellente idée. Le saviez-vous qu'il faut éviter de se laver quand on a été brûlé par le soleil. Hélas, le soleil et l'eau ne font pas toujours bon ménage?

Si vous rentrez le visage brûlé — et brûlant — par le vent et le soleil, appliquez donc une bonne crème et attendez pour vous laver qu'elle ait bien pénétré dans la peau. Vous ne laveriez pas une brûlure! Le soleil brûle autant et même plus que le feu; seulement on ne s'en aperçoit pas tout de suite!

Les plus vilains coups de soleil, on les prend ordinairement au bord de l'eau, un jour gris, quand le soleil ne parvient pas tout à fait à percer les nuages. On ne se méfie pas, mais pas du tout. Quelques heures plus tard, ou le lendemain, c'est autre chose. Car ça fait mal, un coup de soleil. Ça rend malade aussi. Le coup de soleil, comme d'ailleurs toute autre brûlure importante, distribue un poison dans tout l'organisme. Alors, quand les jeunes souffrent d'un mauvais coup de soleil, ils sont maussades. Et comme la jeunesse se rend difficilement à l'évidence, ça n'arrange pas les choses!

Un vrai coup de soleil doit être pris au sérieux et traité en conséquence. Il aurait mieux valu l'éviter, bien entendu! Mais puisqu'il est trop tard. Ensuite, c'est le cas de dire que chat échaudé devrait craindre le soleil parce que la peau neuve est plus tendre et ne demande qu'à peler de nouveau, à la moindre provocation.

Ce n'est pas joli un nez qui pèle. Pour cette raison, par coquetterie si les autres dangers ne vous effarouchent pas, de grâce, évitez de brûler à ce point! Employez de l'huile, de l'onguent, et assez souvent. Il arrive qu'on oublie de renouveler la couche d'huile protectrice, et on se fait brûler quand on se croyait tout à fait en sûreté.

Il y a des experts en soins de beauté qui assurent que la peau exposée trop souvent aux rayons du soleil, fane plus vite qu'une autre. Et le soleil est plus mordant quand il fait son chemin à travers les vitres de l'auto et que le vent chatouille. Vous riez? Voyons, ça s'explique très bien. Le vent assèche la peau, elle est donc moins protégée.

Alors, avant de glisser dans un bon bain chaud après une longue randonnée de fin de semaine, prenez donc le temps de bien huiler votre visage. Si le dos, les jambes, etc., sont rougis par les stations au soleil, passez dessus un bon lait de beauté. Vous savez celui dont vous vous serviez l'hiver dernier pour empêcher le froid de vous gercer les jambes... Et puis, rangez vos affaires... et laissez à la lotion le temps de pénétrer. Vous serez ensuite doublement confortable... et bien plus jolie demain!

TOUS DROITS RÉSERVÉS



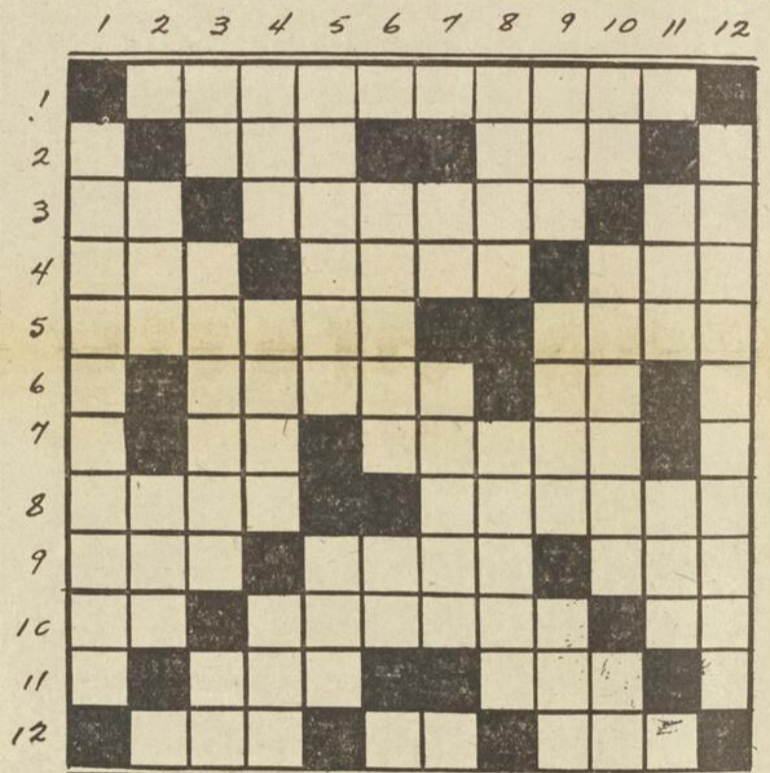
Distinctions à...

(Suite de la page 1)

puisque d'autres textes méritaient de retenir l'attention. La "Légende de Noël pour petits enfants", de Yves Langevin, L'Echo Abitibi, "Dans l'antichambre du ciel" de Ludovic Simard, L'Etoile du Lac, "Un cadeau de la bonne Ste. Anne", de Gérard Brady, L'Homme Libre, le récit de voyage si bien documenté d'aimé Gagné, et Lingot ont retenu vivement l'attention du jury.

Rappelons qu'en 1951, M. Gros d'Aillon obtenait le Premier Prix du Meilleur Reportage et que, cette année, le troisième prix du reportage lui a été attribué.

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



VINGT-DEUXIEME PROBLEME

Horizontalement

- 1 — Antonyme de spirituelle.
- 2 — Trois fois — Roue de gorge.
- 3 — Dans — Griffes des oiseaux de proie — Exclamation.
- 4 — Etat physiologique chez les mammifères — Rends service — Confident.
- 5 — Tout ce qui est vrai — Préposition.
- 6 — Statue d'une divinité profane vouée à l'adoration — Note de la gamme.
- 7 — Pronom personnel — Femme écrivain, fille de Necker, né en 1766.
- 8 — Temps du verbe être — Hors de sa demeure.
- 9 — Emploi — Moitié — Chef d'état suprême.
- 10 — Note de la gamme — Protection lumineuse et sonore sur des pellicules, vulgairement théâtre — Abr. de Eminence.
- 11 — Masse de pierre très dure — Epoque.
- 12 — Grande étendue d'eau — Préposition — Explosif.

- 3 — Conjonction — Arrangée — Note de la gamme.
- 4 — Adjectif possessif — Représentation d'une chose dans l'esprit — Instrument à vent.
- 5 — Vite — Mot latin qui signifie ainsi.
- 6 — Vrais — Dans.
- 7 — Abr. de route rurale — Met le tain d'une surface.
- 8 — Epoques — Détérioré.
- 9 — Article simple — Bières anglaises — Adresse.
- 10 — Note de la gamme — Boire, manger — Dans.
- 11 — Conscience — Patriarche.
- 12 — Ville reine du Nord de la province de Québec.

Verticalement

- 1 — Ceux qui sont au service d'un maître.
- 2 — Privée de ses vêtements — Mouche africaine.



Mgr. Desrochers...

(suite de la page 1)

St-Jean-Baptiste pour suivre cette dernière, la rue de la Fabrique et se rendre à l'église St-Mathieu où des autobus transporteront les enfants jusqu'au terrain de jeux. Outre les gymnastes du Patro de Québec, prendront part à cette

tion du terrain aura lieu vers 3 heures. Après la bénédiction, les jeunes donneront un exemple de la façon dont ils emploient le temps au terrain de jeux durant la journée et organiseront leurs jeux réguliers sous la direction du RP Pelchat et du RF Paquet aidés des chefs de groupe. Après quoi les gymnastes du patro de

teurs nains.

Le public est expressément invité à participer à cette journée du terrain de jeux afin de se rendre compte de la façon dont les enfants s'y amusent.

Ceux qui voudront apporter leur souper pourront le faire et demeurer sur le terrain jusqu'au début de la soirée.

Adolescent...

Qu'en penses-tu?

Tu es à l'âge où l'on ressent un besoin tout particulier d'une mère céleste, où l'on "attend" la Vierge Marie.

Et puis ton masque un peu dur d'adolescent cache une détresse et un immense désir secret de tendresse et d'affection. Si secret que tu n'oserais le confier à ta mère de la terre. Il te semble qu'elle ne te comprendrait pas. Ne serait-ce pas lui avouer que son amour ne te suffit plus?

Oui, à tâtons, tu cherches de la tendresse et de l'amour, un amour auquel ne se mêle rien de vulgaire, de grossier ou d'impur, qui ne soit que finesse et limpide délicatesse, un amour qui ne serait pas une "chase" mais simplement "comme le parfum d'une fleur".

Arrête le regard de ton âme juvénile et inquiète sur la toute pure, l'Immaculée, Notre-Dame du saint amour et de la belle dilection.

Extr. de "Adolescent qui es-tu" par Robert Claude s.j

Notre journal...

(Suite de la page 1)

de choix au sein de la grande famille des hebdomadaires et que le travail soutenu de sa rédaction pour présenter toujours à ses lecteurs un journal intéressant, d'une présentation soignée, n'est pas vain. Elle établit en outre de façon éclatante que la politique d'amélioration entreprise depuis cinq ans par l'administration de notre journal est constante et ne connaît pas de ralentissement.

La direction du "Peuple" se réjouit des distinctions dont elle vient d'être l'objet plus encore au nom de ses lecteurs qu'en son nom personnel, car il lui appert que l'hommage ainsi rendu à notre journal s'adresse à toute la communauté que composent les fidèles lecteurs de notre hebdo.

Fermières

L'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières de Montmagny aura lieu mardi prochain le 10 août à l'hôtel de ville de Montmagny, à 2.00 p.m

Les membres du cercle qui désirent avoir leur revue "La Terre et le Foyer" sont priées de se rendre à la réunion où on la leur remettra car la revue n'est plus expédiée à chaque membre par la poste.

Oraison impérée

Jusqu'au 8 août, l'oraison impérée sera celle ad petendam serenitatem, et depuis le 9 jusqu'à la fin d'août celle de Spiritu Sancto; les deux sont impérées pro re gravi.



parade les enfants du terrain de jeux, les membres du Club Richelieu, les autorités municipales et scolaires de la ville et de la paroisse. La parade se mettra en branle à 1.45 pm. et la bénédic-

Québec donneront une grande démonstration de gymnastique.

La journée se terminera par une représentation théâtrale donnée pour le bénéfice des visiteurs par M. Guignol et sa troupe d'ac-

Cet après-midi au camp est une chose à ne pas manquer et nous sommes assurés que ceux qui s'y rendront seront enchantés des heures agréables qu'ils y auront passé

SPECIALIAUX sans précédent

SPECIAL temporaire

Achetez votre brûleur à mèche en usage dans votre poêle, pour le montant de \$33.00, pour échange d'un brûleur Boston Breese. Balance à déboursier: \$75, si payé comptant.

PANNEAUX CONTREPLAQUES (Venner B. C. Fir), maçonite trempé ou non. Kenmore Board, orborite assorti de couleurs, — moulure qui ne tache pas

Tuyau CARLON
PLASTIC
½" ¾" 1" 1½" 2", etc, ainsi que raccordement.

TUYAU D'AMIANTE

"TRANSITE"

de Johns Manville. En longueur de 10 pieds pour égout, bague, raccordement inclus Aussi T, Y, courbe 30o 45o 6o.

4" diamètre52 le pied
6" diamètre85 le pied

Bardeaux d'amiante et d'asphalte
J M de couleurs au choix
A peu près seuls les bardeaux d'asphalte J. M., après de nombreuses années, n'ont pas perdu leur éclat de l'état neuf.

TRES IMPORTANT:
Payer trop peu, avec le temps, devient trop cher

Papier goudronné et asphalte, sablé et ardoise.

Laine minérale John Manville, en pads de 2 pouces et 3 pouces ou en sacs

Papier isolant goudronné et asphalte.

PORTE CONTREPLAQUE POUR INTERIEUR DE MAISON

"FIBRDOR"

Entièrement garantie du manufacturier, J. J. Barker, Co. Ltd, Dimension: 1½" x 2 x 6'8".

Au prix spécial de \$5.95 Légère addition de prix pour porte plus large.

Enduite d'une peinture pâle pour recevoir toutes couleurs.

PLANCHE MURALE EN PLATRE

ATLANTIC

(identique au Gyproc et au Sheetrock)

Dimension ¾" x 4" x 8" et 9'. Garantie du manufacturier être la plus haute qualité connue sur le marché. — En quantité de 1,000 pieds et plus.

\$45.00 le 1,000 pieds, si payé comptant.

ATTENTION! — ATTENTION!

Achetez au prix du gros moins 20% si payé comptant.
Tuyaux de fonte 4" rég. 0.97 pour 0.75
Eviens en fonte 18 x 30 x 6 rég. 16.85 " 13.48
Toilettes Exendra rég. 35.00 " 28.00
Bains sur pattes rég. 61.65 " 49.32
Bains tablier, en acier rég. 73.05 " 58.44
Bains tablier, en fonte rég. 83.70 " 66.96

TRANSPORT EN PLUS

APPAREILS DOMESTIQUES, ENR.

127, St-Jean-Baptiste, — Montmagny — Tél: 141

REMBOURSEMENT

Chaque jour sur ventes comptant jusqu'à concurrence de

\$5.00

Ecoutez "le club 1490" à CKBM, de 9h. à 9.45 a.m. pour plus de détails

Les Appareils Domestiques Enr.

127, rue St-Jean-Baptiste — MONTMAGNY

PLOMBERIE — CHAUFFAGE — PEINTURE — QUINCAILLERIE EN GENERAL

PRELART — RUG — CARPETTE EN CAOUTCHOUC

Bicycle ordinaire dépôt \$5.00 — Bicycle de course \$59.50 dépôt \$10.00

BALANCE \$1.00 PAR SEMAINE

Appareils Domestiques Enr.

PHILIPPE GIASSON, PROP.

127, RUE ST-JEAN-BAPTISTE

MONTMAGNY

TEL: 141

Annonces classifiées

Hommes demandés

Votre emploi actuel vous assure-t-il en plus des nécessités quotidiennes, le confort, la réalisation de vos ambitions personnelles, le tout pour le bien-être de ceux qui vous sont chers? Si non, nous pouvons vous aider. Nous disposons d'une localité vacante pour un homme ambitieux, anxieux de devenir indépendant et marchand prospère. Produits de la plus haute qualité et de réputation internationale. Pas de déboursés. Gros revenus dès le début. Crédit généreux aux personnes responsables. Automobile ou camionnette nécessaire. Entraînement aux frais de la Compagnie. L'aspirant devra être âgé de 25 à 55 ans. Ne manquez pas cette occasion, écrivez immédiatement à la Compagnie J.R. Watkins, Dépt. Q-M-7 350 rue St-Roch, Montréal, Qué.

L'âge importe peu

Nous avons besoin d'un homme ou d'une femme pour vente de Produits Watkins annoncés dans SELECTION, pour MONTMAGNY Gains de \$2.00 ou plus de l'heure. Aucune expérience nécessaire — rien à déboursier. Faites application en écrivant à F. Granger, 350 rue St-Roch, Montréal, Que.

A VENDRE — Une bicyclette simple et une bicyclette double, en bon état, à vendre à prix d'au-baine. S'adresser à 28, rue Frontenac, Montmagny, tél: 770 16-3fs

A VENDRE — Pontiac 1942, coupé opéra, très propre. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à M. Paul-Amable Boulanger, 10 3ème Avenue, Montmagny, tél: 443 16-3fsp

A VENDRE — Une terre de 150 acres, avec outillage complet, sucrerie, 400 acres de bois commercial, une bonne maison, une étable neuve, un garage, un poulailler, un tracteur Fordson neuf avec chargeur. Route Taché, à Ste Apolline. A sacrifier. — S'adresser à M Gérard Dubé, Ste-Apolline, Cté Montmagny. 18-JNO

A VENDRE — Près de l'église Maison à deux loyers, avec chauffage à l'huile, confort moderne. S'adresser à M. Jean-Paul Léveillé Tél: 723W JNO

A VENDRE

Maison à deux logements sur la 5e rue, en bonnes conditions, pour le prix de \$3,800.00 comptant.

Maison située sur la 7e rue, réparée à l'état neuf, à vendre pour le prix de \$1,000.00 comptant;

Maison située sur la rue Montcalm, en bon ordre, à vendre pour le prix de \$5,500.00 comptant;

Une terre située à Berthier-en-Bas, avec roulant, animaux, etc., à vendre pour le prix de \$8,500.00

Maison située à Berthier-en-Bas libre à l'acheteur.

S'adresser à GONZAGUE BELANGER, notaire, 4 rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY, Tél: 592

FEMME DEMANDEE

Mesdames — Avez-vous besoin d'argent supplémentaire? Gagnez le montant nécessaire en représentant la compagnie Avon — Ecrivez — Avon — a-s Le Peuple.

ST-PIERRE :-:

M. et Mme Arémise Rousseau, M. et Mme Paul-Emile Rousseau, M. et Mme Maurice Bouffard, MM Jules et Jean-Pierre Rousseau se sont rendus à Québec à l'occasion des noces d'or de leurs parents, M. et Mme Omer Guillemette.

Mme Eugène Pelletier est allée à L'Isletville où elle a passé quelques jours chez M. et Mme Nilus Leclerc.

M. et Mme Jean-Marie Cloutier, de Québec, M. et Mme Jean-Pierre Giguère et leur fille, également de Québec, passent leurs vacances chez leurs parents, M et Mme Jean Cloutier.

La Rvde Soeur St. Joseph-du Bon Pasteur, de Québec, est actuellement au couvent de St-Pierre, invitée de la Rvde Mère Supérieure. Elle est la fille de M. et Mme Ar. Rousseau

M. et Mme Adélarde Lévesque et leur fille Pierrette, de Rivière du Loup, étaient en fin de semaine les hôtes de la famille Réal Proulx

M. et Mme Jean-Marie Talbot et leur fils de l'Isle Maligne étaient dimanche en visite chez leurs oncles et tantes MM et Mmes Paul Gérard et Paul Proulx.

Milles Cécile et Lucille Teasdale avec un amis de St-Wincésias de Nicolet ont passé quelques jours, invités des familles Gustave et Lucien Beaumont et Roland Létourneau.

Mme Gabriel Cloutier est récemment de retour d'un voyage d'une quinzaine à Holyoke Mass où elle

fut l'invitée de ses frères et soeur MM. et Mmes Lucien Beaumont jr et Marcel Beaumont se sont rendus au Cap St-Ignace chez leur parents MM et Mmes J. Deladurantaye et Ls-Philippe Caron.

Mlle Estelle Cloutier de Montmagny a passé une vacance chez son frère et belle-soeur, M. et Mme Gabriel Cloutier.

M. et Mme Emile Lambert et leur bébé, de Charny, M. et Mme Clément Minville et leur fille, de Montmagny, M. et Mme Léon Beaumont, de St-Jean d'Hiberville M. et Mme Léo Beaumont et leur fille, de St-Mathieu de Montmagny, étaient les invités de leurs parents M. et Mme Lucien Beaumont, la semaine dernière.

M. et Mme Camille Morin de Lévis passent la semaine chez parents M. et Mme Eugène Pelletier.

ST-FRANCOIS

MARIAGE

Samedi, le 31 juillet, a été béni le mariage de Mlle Françoise Lamonde, fille de M. Antonio Lamonde et de feu dame Marie-Anne Paré, avec M. Victor Caron, fils de M. et Mme Arthur Caron.

NAISSANCES

A M. et Mme René Blais est né un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph Rosaire Régent. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Blais. Porteuse: Mme J-B Campagna.

A M. et Mme François Blais, née Denise Morin, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Louis Réginald. Parrain et marraine: M et Mme François Gosselin. Porteuse: Mlle Claudette Morin.

DECES

A St-François, le 30 juillet est décédée Mme Prudent Morin, née Anna Létourneau. Le service funèbre a été chanté lundi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

VA ET VIENT

M. Albert Bonneau et Mme François Bonneau ont fait récemment un voyage à Montréal.

Mlle Yvonne Laflamme est de passage à Québec.

M. et Mme Georges Bonneau et leurs enfants ont fait récemment un voyage en Gaspésie.

M. et Mme Paul E. Bouchard de Ste-Germaine de Drummond étaient dernièrement de passage chez M. et Mme Gérard Morin.

M. et Mme Léo Labbé, de La Sarre, Abitibi, ont visité les familles Labbé et Paré.

Chalets prefabriqués

Les NOUVEAUTES GUY, l'Isletville, vous invitent à visiter leurs chalets prefabriqués, en veneer; On vous offre aussi des garages démontables ainsi que des chaloupes et des balançoires genre bergères. Pourquoi ne pas profiter du prix du manufacturier.

LES NOUVEAUTES GUY
L'Isletville, Qué — Tél: 76-S-12

Dr Eugène Bernatchez O.D.

Optométriste
Spécialiste pour la vue

Edifice Banque Provinciale

Rue St. Jean-Baptiste

Montmagny

Tél: 391w

Les Aventures de FERDINAND

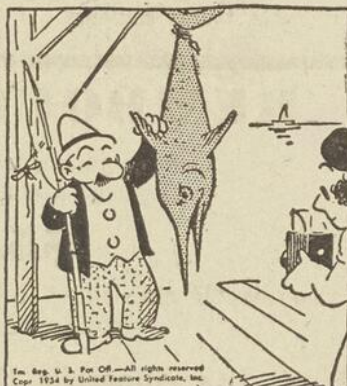
FERDINAND

Par Mik



FERDINAND

Par Mik



FERDINAND

Par Mik



Cartes d'Affaires

Téléphone : 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DEPUTE DE MONTMAGNY

27, rue BUADE,

— QUEBEC.

RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien

Vente d'accessoires électriques

Rue St. Jean-Baptiste—Tél: 209

— MONTMAGNY —

ROBERT DORVAL

Arpenteur-Géomètre

16, rue St-Pierre

Montmagny, Quà.

— Tél: 633-W —

Pour toutes vos assurances
consultez

Philippe Roy Inc.

Courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNYBureau: 102, St. Jean-Baptiste — Rés. 5, St-Joseph, Tél: 240
Tél: 92 Rés. 5, Morin, Tél: 855

ASSURANCES

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULXFeu, Automobiles,
Responsabilités, Accident.
HEBERT & PROULX

MONTMAGNY, TEL.: 73

**Jean-Paul
CLOUTIER**
B.A.**Maurice
CLOUTIER**
B.A., L.L.L.**Gaston
CLOUTIER**Licencié en
Sciences Commerciales

Notaire

Courtier
d'Assurances

Saint-Paul de Montmagny

Cté de Montmagny,

— P. Qué.

RAOUL LEVESQUE

Agent d'assurance-vie

"LA SAUVEGARDE"

Compagnie Canadienne
françaiseRue du Manoir — Té: 226
MONTMAGNY, P.Q.**Dr Cajetan Gauthier**

F.R.C.S (C)

Bureau à l'Hôtel-Dieu

Consultations chirurgicales
tous les après-midi de 2h. à
4h. sauf le samedi et les
lundi, mercredi et vendredi
soirs.

Tél: 462 Casier Postale 397

Dr. Germain FORTIN

Médecin-Chirurgien

Spécialité: Maternité et
Gynécologie9 Ste-Julie — Montmagny
(Voisin Hôtel de Ville)**Dr ANTOINE Fiset**

Médecine générale

Obstétrique

CONSULTATIONS: tous les
jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

URGENCE: en tout temps

8, rue St-Jean-Baptiste
Tél: 755 — MONTMAGNY**Dr Edgar DENAULT**

MEDECIN-CHIRURGIEN

Rue St-Ignace, — Tél: 384

MONTMAGNY

Bureau à Montmagny le
SAMEDI à l'Hôtel-Dieu**Dr Paul BIGUE**Spécialité: Maladies des YEUX
OREILLES, NEZ et GORGE.

449, 3ième Avenue, QUEBEC.

Le problème...

(Suite de la page 2)

L'autre des deux grands partis politiques, républicain et démocrate a été assuré dans certains Etats par un nombre de voix inférieur à celui des électeurs noirs. Le nombre des suffrages exprimés par la population noire a augmenté rapidement. En 1948, on estimait que la participation de cette population aux élections avait atteint le chiffre record de 750,000 votants; lors de la consultation nationale de 1952, on l'a évaluée à 1,350,000 votants. Ces gains ont été enregistrés non seulement dans les Etats du Nord, mais également dans ceux du Sud, où l'on renonce de plus en plus à priver les Noirs du droit de vote.

(suite la semaine prochaine)

Le Peuple est au service de la population de Montmagny depuis 54 ans.

CINEMA LAFONTAINE

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

7, 8 et 9 août

Tarzan Défenseur
de la Jungle

Lex Baxter et D. Hart

CINEMA TACHE

MONTMAGNY.

Jeudi, ven. et sam.

5, 6 et 7 août

Quand la ville dort

S. Hayden et M. Monroe

Dimanche, Lundi

8 et 9 août

Les aventures du
Capt. Wyatt

Gary Cooper et Mary Alden

Mardi et mercredi

10 et 11 août

Yvonne sait tout

Jean et Georgette Tissier

Dr. Marcel Laverdière

BA, D.D.S.

chirurgien-dentiste

MONTMAGNY

20, rue de la Gare—Tél: 293

Cartes d'Affaires

Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGREES — SYNDICS LICENCIES

Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.
P.-R. Thivierge, C.A. Marcel Michaud, C.A. Charles Fournier C.A.

71, rue St-Pierre, Québec.

— Tél: 2-4079

Caron, Corriveau Renaud,

COMPTABLES AGREES

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.

Edifice Caisse Populaire

86, rue de la Gare, — Montmagny — Tél: 73

Résidence: 16, rue Ste-Marie — Tél: 702

MONTMAGNY — RIVIERE DU LOUP

G. A. PARIS, D.C.

CHIROPRACTICIEN

CONSULTATIONS: du lundi
au vendredi: de 10 à 11.30, et
2 à 5 hres. Samedi: de 9 à
11.30 — Soirée: lundi, mercre-
di, vendredi: de 7 à 9 hres
103, rue de la Gare — Tél: 823
MONTMAGNYInstallations et réparations
électriquesTravail de tous genres en
électricité**ROGER PROULX**

ENT-ELECTRICIEN

Rue Ste-Marie — Tél: 265-W

MONTMAGNY

Téléphone: 72

PARE & DAVELUY

AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY
(Edifice ALLARD)

Téléphone: 194

Jos. MARINEAU

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, Montmagny

Laurent Normand

Directeur de funérailles

Service jour et nuit

Alex. Chouinard, C.R.

— AVOCAT —

38, rue St-Louis — Tél: 48
MONTMAGNY

2, rue du Pont, Montmagny

Tél: 310 w 3 ou 570

Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.

NOTAIRE

Tél: bur.: 592 — Tél: rés.: 767

2, Rue St. Jean-Baptiste,
MONTMAGNY.

Tél: Rés. et Bureau 592

Jules BLANCHET

B.A., LL.L.

AVOCAT

2, rue St. Jean-Baptiste,
MONTMAGNY

Téléphone : 73

GEORGES HEBERT

NOTAIRE

64, rue DU DEPOT,

— MONTMAGNY

GILLES AUDET

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur Forestier

88, Ave Turnbull, Québec

— — — Tél: 3-2431

Bureau à Montmagny: le lundi de 9h:30 a.m. à 6h.p.m.

Edifice Banque Provinciale, rue St. Jean-Baptiste, Tél: 732



La chronique ARTISTIQUE

de
Raymond MASSARD

★ ★ ★
Cinéma — Théâtre
Disque — Radio — Musique

::: Le trac :::

Il est dans le Théâtre un mal impitoyable,
Et cependant si fou qu'il vous puisse sembler,
Celui qui ne l'a pas devrait le désirer,
N'en être pas atteint étant plus effroyable.
Ce mal, qui sait cacher plus d'un tour dans son sac,
Vous mettre à mille morts sans le plus court répit,
Faire naître la fièvre, égarer votre esprit,
Ce mal qui nous séduit, nous le nommons: le TRAC.
Cent fois, en répétant, vous saurez votre rôle,
Chaque ligne du texte, en votre esprit gravée,
Cent fois vous reviendra juste à l'heure donnée;
Mais le TRAC advenant, vous perdrez la parole.
Peste des Comédiens, tapie dans le pli rouge
Du rideau de velours qu'on s'apprête à lever,
En choisissant sa proie sans jamais se presser,
La proie viendra s'offrir, sans même qu'elle bouge.
Pourquoi de ce fléau étiez vous si friands?
Guitry, Jovet, Renoir, Sarah, Fresnay, Copeau?
Tout en le redoutant, lui tirant le chapeau,
Comme pour le saluer de meurtrir les plus grands.
Je t'ai connu ô TRAC, je te connais encore;
Semblable à mes pareils, je sais te redouter,
Tout en paignant beaucoup tous les déshérités,
Qu'au gré de ton désir, ta fantaisie ignore.
Et quand je n'aurai plus que la peau et les os,
De tous mes souvenirs, tu seras le plus tendre,
Trop heureux d'avoir pu et grâce à toi, comprendre
Qu'avec la peur, ô TRAC, tu donnais les bravos...

Raymond Massard

COURRIERS DES LECTEURS

CHANSONNIER

Oui je suis étonné de voir que l'on s'intéresse à mes bons amis les chansonniers de Paris; étonné mais ravi. Le Coucou est un excellent Cabaret qui ressemble fort à un petit Théâtre. C'est un sous sol et on peut lire sur son affi-

che les meilleurs noms de l'esprit de Paris. Bravo pour le voyage projeté. Non pas question pour moi, pour l'instant du moins. Saluez Gabriello de ma part.

TEMPETE

Tout un programme, mais je crois que vous avez confondu ce courrier avec les habituels courriers du coeur. Merci d'avoir écrit il va de soi que ma discrétion vous est acquise mais votre problème n'est pas de mon ressort. Cependant puisque vous demandez mon avis, je crois que vous devriez voir plus simplement les choses. Vous faites je crois une montagne d'un bien petit obstacle. Bonne chance.

Tragédie...

(Suite de la page 1)

Dieu de Montmagny. Il s'agit de M. Roger Bernard, âgé de 25 ans, et de M. Roger Lebrun, âgé de 33 ans. Les deux blessés ne sont pas dans un état grave mais ont été fortement commotionnés par le choc. Il s'agit de deux beaux-frères dont l'un travaille pour la Cie Provinciale de Transport et l'autre pour une imprimerie. Deux hypothèses ont été émises. La première est que M. Caouette se soit endormi au volant de son auto et la seconde, qu'il ait été frappé d'une syncope et qu'il soit mort avant de causer l'accident. La victime qui était originaire de Montréal était âgée de 50 ans. La dépouille mortelle a été transportée à la morgue Ruelland à Montmagny.

Les deux automobiles, complètement détruites, ont été remorquées au garage Dufour à Berthier.

Remerciements

La famille Evariste Gendron remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Evariste Gendron.

Présentation...

(suite de la page 1)

tes. A l'avant est aménagé le dispositif de communication qui permet à l'unité de communiquer avec un point distant de deux cent milles, d'utiliser de puissants hauts-parleurs qui peuvent être entendu à deux milles de distances. Ainsi, sur le lieu d'un sinistre, même complètement isolé, l'unité conserve le contact avec l'extérieur et sert de quartier-général aux sauveteurs qui peuvent, de là, diriger les secours.

L'unité est équipée d'un système de production électrique très efficace qui se compose d'un générateur de 5,000 watts, pouvant fournir une agglomération de 1,000 habitants, d'un générateur

portatif de 1,000 watts, et peut se brancher sur les fils électriques ou sur n'importe quelle prise de courant. Enfin, si tout cela vient à manquer, on peut obtenir un courant de 12 volts à partir de la cabine du tracteur.

M. le maire de Montmagny, l'échevin Louis Fournier et M. Laurent Couillard, chef de police, sont venus visiter cette installation et ont été reçus par M. P. Bouffard, ainsi que par M. Rogers, officier des relations extérieures de Molson's et M. Serve, qui dirige l'unité. Tous ont exprimé leur admiration pour cette réalisation qui peut rendre les plus grands services advenant un sinistre. M. Serve a expliqué que pour obtenir le concours de l'unité, il suffisait de communiquer avec la police provinciale qui se chargeait d'établir le contact avec la remorque en quelques minutes. Ces jours derniers, l'unité a collaboré aux recherches effectuées pour retrouver un homme égaré dans

la forêt, près de Montréal. Lorsqu'elle prête ainsi son concours à une municipalité, l'unité Molson's prend à sa charge toutes les dépenses occasionnées par les services qu'elle rend. C'est là une réalisation d'une grande portée humanitaire dont il convient de féliciter hautement la brasserie Molson's d'avoir prit l'initiative.



Lisez régulièrement
LE PEUPLE

A C K B M

Ne manquez pas d'écouter

SAMEDI

10.00 a.m.
Album musical pour les jeunes
12.05 a.m.
Paris chante toujours

DIMANCHE

12.30 a.m.
Les concerts "London"
5.00 p.m.
Nos missions sur les ondes
7.30 p.m.
A l'affiche ce soir

LUNDI

9.00 p.m.
Le club "1490"
11.00 p.m.
Pour vous Mesdames
7.15 p.m.
Deuxième édition du radio-journal

MARDI

10.00 a.m.
Un peu de tout
8.00 p.m.
Dr Claudine
11.00 p.m.
La onzième heure

MERCREDI

4.00 p.m.
Moment de détente pour nos malades
5.30 p.m.
Chronique du spectacle

JEUDI

6.20 p.m.
La chronique sportive
8.30 p.m.
Les pèlerins du ciel

VENDREDI

5.00 p.m.
Une table tourne
6.00 p.m.
Le monde des affaires

Une installation irréprochable
UN SERVICE COMPLET

pour les appareils de télévision de toutes marques
vous sont assurés par

TELEVISION PROFESSIONNELLE

Prop. GERARD MALO, ingénieur en électronique

gradué de l'université McGill,
14 années d'expérience en électronique
99, rue St. Jean-Baptiste — Tél: 826 — MONTMAGNY

TELEVISION PROFESSIONNELLE

fait l'installation et assure le service des appareils de télévision vendus par Georges-A. Collin et René Samson distributeurs de RCA Victor, General Electric et Westinghouse.



"Vous aussi, vous
pouvez emprunter
rapidement de HFC!"

\$50-\$500-\$1000 contre votre propre signature

Voilà le moyen rapide et facile de payer vos comptes, vos réparations, vos achats pressants! Aucune garantie négociable requise. De l'argent contre votre signature. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonnez ou venez aujourd'hui. Service amical et rapide. Vous obtenez votre prêt sans délai.

HFC HOUSEHOLD FINANCE

R.-A. Roy, gérant

203 1/2, rue St-Jean, deuxième étage, téléphone 5-8175

QUÉBEC, P.Q.



Pour la saison
CHAUDE...

LA BIÈRE À LA
**SAVEUR
PARFAITE**



B26SF-54

LE PEUPLE

Vendredi, le 6 août 1954

LE PEUPLE

Page 9

L'église St-Thomas sera bénie le 21 août

A l'hotel de ville

PRO-MAIRE

M. M. Marquis, échevin, a été nommé maire suppléant pour la période qui prendra fin le 1er novembre 1954.

REGLEMENT 183

Le greffier a été autorisé à donner deuxième lecture du règlement No. 183 autorisant la ville à faire un emprunt de \$45,000.00 pour consolider des dépenses effectuées au compte capital. Après deuxième lecture, le conseil a adopté le règlement dans sa forme et teneur.

REGLEMENT NO. 184

Le greffier a été autorisé à donner une deuxième lecture du règlement No. 184 permettant, selon amendement à la charte de la ville, de constituer un fonds de roulement au montant de \$25,000. Après lecture, le règlement est approuvé dans sa forme et teneur.

SERVITUDE DEMANDEE

Le conseil a convenu d'échanger avec M. Alphonse Bernier, de Cap St-Ignace une servitude de droit de passage sur le lot 745 contre un droit de passage sur le lot 744 pour se rendre au réservoir de l'aqueduc. Cet échange se fait sans soul ni ristourne.

ACHATS DE MATERIEL

Il a été résolu au conseil de procéder à l'achat de 700 pieds

de boyau d'incendie de 2¹/₂ et 500 pieds de 1¹/₂ ainsi que d'un jet à brume et divers autres pièces de raccordement.

NOUVEAU CONSTABLE

M. Laurent Couillard, fils de M. Alfred Couillard, a été assermenté le 30 juillet comme constable de la ville de Montmagny et pompier non-permanent.

AJOURNEMENT

La séance a été ensuite ajournée au 9 août prochain.

Réorganisation de la Légion

La légion canadienne de Montmagny (succursale Bernatchez), est en train de procéder à sa réorganisation sous la présidence de M. William Berger.

A cet effet, un appel spécial est adressé à tous les vétérans des comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Bellechasse de se rendre assister à une grande assemblée pour discuter des mesures à prendre. La réunion aura lieu à l'Hôtel de ville de Montmagny, mercredi prochain le 11 août à 8 heures p.m.

(suite à la page 13)

M. le curé Albert Painchaud, V.F., annonçait dimanche dernier, au prône, que l'église de la paroisse St-Thomas de Montmagny serait bénie le samedi 21 août à 9 heures du soir par Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière. Mgr Desrochers célébrera tout d'abord une grand'messe Pontificale, puis procédera à la bénédiction du temple. Détruite totalement par le feu en novembre 1948, l'église St-Thomas fut rebâtie et rendue au culte à l'automne dernier. Bien qu'il reste encore quelques détails à terminer, entre autres les stations du Chemin de Croix, notre pasteur tenant compte du fait que Mgr Desrochers devait incessamment partir pour Rome, a décidé de faire bénir l'église dès maintenant.

Notre distingué pasteur diocésain effectuera du 7 septembre au 13 décembre son voyage ad limina auprès du Saint-Siège.

Tous les paroissiens de St-Thomas se réjouiront grandement d'apprendre la nouvelle de la prochaine bénédiction de leur église, car cette cérémonie effacera définitivement le souvenir des heures pénibles de la destruction de l'ancien temple sur le site duquel se dresse désormais une superbe église moderne.

Au Palais de Justice

Les infractions à la loi de circulation et les entorses faites à la réglementation de la vente des liqueurs alcooliques ont fourni la majorité des causes entendues au prétoire cette semaine.

CIRCULATION

Un individu de St. Eugène a écopé d'une sentence d'emprisonnement d'un mois pour avoir, par son incurie et sa négligence, au volant, causé des blessures à autrui. Son permis de conduire lui a été retiré pour deux ans.

Le même individu trouvé coupable de ne pas avoir arrêté après avoir causé un accident a été condamné à une amende de \$100.00 plus les frais.

Enfin, pour avoir conduit alors qu'il était en état d'ivresse, cet automobiliste devra payer une autre amende de \$100.00 plus les frais.

Un automobiliste de St. Fabien qui conduisait ziors que ses facultés étaient amoindries par l'alcool a été condamné, au temps passé en prison, à \$50.00 d'amende plus les frais et son permis a été suspendu pour trois mois.

Pour avoir "emprunté" une automobile sans la permission du propriétaire, un individu de St. Raphael a écopé de 15 jours de prison et d'une amende de \$10.

Un automobiliste de Halifax qui conduisait à une vitesse excessive et dangereuse a subi une condamnation de \$50.00 d'amende plus les frais.

LIQUEURS ALCOOLIQUES

Un résident de Ste. Apolline a été condamné à une amende de \$50 pour avoir vedu illégalement des boissons alcooliques.

Une hôtelière de St. Paul a écopé d'une amende de \$50 pour la même infraction.

Un individu de St. Fabien a été puni d'une amende de \$50 pour vente illégale de boissons alcooliques.

Pour avoir possédé et transporté des boissons alcooliques, un résident de St. Adalbert a été condamné à une amende de \$200 plus les frais.

Un hôtelier de Buckland a été condamné à une amende de \$100 pour vente illégale de boissons alcooliques.

La même condamnation a frappé un hôtelier de Montmagny coupable de la même infraction.

Un résident de St. Raphael payera une amende de \$50 pour avoir enfreint la loi des liqueurs alcooliques.

ASSAUT

Un individu de St. Euphémie a

(suite à la page 16)

Les représentants des hebdomadaires à l'archevêché de St-Boniface



Les congressistes de l'Association des Hebdomadaires de langue française ont été reçus officiellement, le dimanche 25 juillet, par S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, qui a célébré la messe de 11 h. en leur présence à la basi-

lique. La photo ci-dessus fut prise à l'issue de la messe sur les degrés de l'historique archevêché de St-Boniface. Dans la première rangée, l'on reconnaît de gauche à droite: le R.P. J. Patoine, OMI, directeur de La Survivance, d'Edmonton; MM. J-Ernest Gagné, de

L'Echo de Louiseville, St-Justin, P.Q., A. Wallot, du Progrès de Valleyfield, Valleyfield; R. Douville, du Bien Public, Trois-Rivières; LL. EE. NN. SS M Baudoux, coadjuteur, et A Bélieu, archevêque de St-Boniface; MM. Gérard Légraré, MP, de L'Echo du Bas St-

Laurent, Rimouski; Gérard Brady de L'Homme Libre, Drummondville; M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg; MM L-O Perrier, du Canada-Français, A Gagné, du Lingot, Arvida, et St-Jean, P.Q. L'on reconnaît également le plus jeune congressis-

te à ces assises, le jeune fils de M. et Mme Julien Morrissette, de La Frontière, Rouyn, on remarque aussi M. et Mme Pierre-Paul Blais de notre journal. (Photo Gene Gauthier)

Funérailles de M. J. Donat Létourneau

C'est avec une sincère émotion que les derniers hommages furent rendus à la mémoire de M. J. Donat Létourneau, doyen des voyageurs de la compagnie A. Bélanger Ltée, de notre ville, enlevé soudainement à l'affection des siens, et à l'amitié de ceux qui l'ont connu. Attaché à la vie Bélanger pendant 26 ans, il fut sans contredit un fidèle et dévoué collaborateur, consciencieux dans l'accomplissement de son devoir professionnel, soucieux des intérêts de la maison qu'il a si dignement représentée. Ses supérieurs, ses confrères, les nombreuses gens qui ont été en relations d'affaires avec lui, comme ses nombreux a-

mis, conserveront toujours un souvenir ému de celui qui leur a témoigné une si constante bienveillance.

D'imposantes funérailles lui ont été faites jeudi le 22 juillet à 10 heures, en l'église St-Thomas de Montmagny en présence de nombreux parents et amis, citoyens de l'endroit et de l'extérieur. Le convoi funèbre qui se forma à la résidence du défunt était composé de citoyens en vue, hommes d'affaires, industriels représentants de différents groupements et associations parmi lesquels la direction et le personnel au complet du bureau de A. Bélanger Ltée, les représentants régionaux, les a-

gents A. Bélanger, et une foule d'autres personnes formaient l'imposant cortège qui accompagna la dépouille mortelle du regretté disparu jusqu'à l'église où M. l'abbé A. Painchaud, VF, curé de St-Thomas, présida la levée du corps tandis que le RP Jacques-Marie, OP, de St-Hyacinthe, frère du défunt, officia à l'office divin. Il était assisté de MM. les abbés Gérard Labbé, et Rolland Boulanger lesquels agissaient comme diacre et sous-diacre. Dans les stalles du sanctuaire on voyait: M le curé Albert Painchaud, V.F., le RP Marie-Joseph, O.P., de St-Hyacinthe les abbés Jean-Paul Boulanger vicaire à St-Mathieu, et Candide Normand, Ste-Anne de la Poatière. La chorale paroissiale sous la direction de M. l'abbé G Lévesque rendit la messe de Requiem. Mlle Madeleine Tremblay touchait l'orgue.

La croix était portée par M. Eutrope Méthot, gérant des ventes A Bélanger Ltée. MM. Edmond Rousseau, Adjudant Beaumont, Robert Beaumont, Marc-A. Lacasse, Théo St-Arnaud, Roméo Dubois, ces cinq derniers confrères du défunt, agissaient comme porteurs du corps.

Le deuil était conduit par ses quatre fils: André, Jean-Guy, P-Emile et Jacques Létourneau. Ses frères: le R.P. Jacques-Marie, OP, MM. Amable, Hercule, Aldéric et Arthur Létourneau; ses beaux-frères: Odilon Després, Joseph Kirouac, Chicoutimi. Son oncle, Eugène Létourneau; ses neveux: Marcel et Denis Létourneau, Roger Després. Ses nombreux cousins: Philippe Roy, J-A Kirouac, Philias Kirouac, St-Cyrille; Louis Boulet, Ernest Proulx, Paul-A. Proulx, Phil N. Michaud, Nap Chabot, Emile, Napoléon et Wilson Dionne, Lucien Masson, Henri et Jos Kirouac, Philippe et Henri Collin Jean-Paul Tremblay, Ulric et Marcel Tondreau.

Obsèques de M. H. Mercier

De nombreux citoyens parmi lesquels figuraient le maire de Montmagny, ceux des municipalités de St-Thomas, l'Île aux Grues, et plusieurs échevins, des hommes d'affaires, des représentants de firmes industrielles et commerciales, ainsi que le personnel du poste radiophonique CKBM, de notre ville, ont assisté mercredi dernier aux imposantes funérailles qui ont été faites à M. Honoré Mercier, barbier, décédé à l'âge de 61 ans. M. Mercier était l'époux de dame Antoinette Laurendeau. Un bel hommage a été rendu à sa mémoire. Citoyen avantageusement connu et estimé dans notre localité et la région, il y exerçait la profession de barbier depuis 33 ans. Sa disparition soudaine suscite de sincères regrets.

La cérémonie religieuse en l'église St-Mathieu fut imposante. M le curé Joseph Brochu a fait la levée du corps, tandis que M. l'abbé Laurent Nicole, vicaire à Notre-Dame de Lévis, a chanté le service assisté de MM. les abbés Léon Belanger et André Poitras, comme diacre et sous-diacre. Au chœur, M. le curé Brochu. La chorale était sous la direction de M Gérard Nicole. Le chant "Pie Jesu Domine", de l'abbé J. Rancourt fut rendu par M. Bertrand Lemieux, soliste, cependant que M. JB Cloutier touchait l'orgue.

Au départ des salons Ruelland pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par ses trois fils: André, Lorrain, et Jean-Pierre. Son frère, Harry. Ses beaux-frères: MM. Jean Coulombe, Armand Chalifour, Montréal; Camille Lemieux, l'Islet; Joseph, et Léger Laurendeau, Gérard Guay; son oncle, M Lucien Nicole.

Ses nombreux cousins et neveux: MM. Jacques, Adélar, Georges et Evariste Mercier, Henri Gaudreau, Georges Proulx, Robert Morin, Jean Dubé, ainsi que Robert, Yvon, et Paul-René Lemieux de l'Islet; Arthur Fortin, Montréal André Jean-Paul et Gilles Laurendeau, Jean-Yves Mercier.

La croix était portée par M. Ubald Tétu. Les maîtres-barbiers de la ville de Montmagny, confrères du défunt, agissaient comme porteurs du corps. MM. Léo Laberge, Ludger Lagacé, Rodolphe Fournier, Edouard Lemieux, André Giguère, Robert Marier.

Les citoyens dont les noms suivent furent remarqués dans l'imposant défilé: MM. Louis-O. Roy maire, les échevins Patrice Corri-

veau et Louis Fournier, Narcisse Boulanger, maire de St-Thomas, Jean-Baptiste Painchaud, maire de l'Île aux Grues.

Venaient ensuite le personnel du poste CKBM MM. Raymond Massard, José Rettino, Oliva Poitras Bernard Trempe, Henri Deschênes, ce dernier de Montréal. On voyait en outre MM. J. Armand Dorais, Arthur et René Boulanger Léon Boissonnault, Louis Paradis François Boulet, Albert et David Caron, Wellestan Nicole, J-Charles Lemieux, Bertrand Lemieux, Raymond Côté, Gaston Bernier. M Coulombe, Florian Coulombe, William Masson, Emile Gaudreau, Léo Létourneau, Edmond Rousseau, R. Clavet, Médéric Gaudreau, Gérard Thibault, Marcellin Normand, Edouard Normand, Adélar Gaudreau, William Marois, Ernest Marois, Nap. Mathieu, Cap St-Ignace Odilon Robin, Zéphirin Coulombe Nap. Chabot, Gaudias Godin, Ed-

(Suite à la page 12)

L'ISLETVILLE

Le Conseil Municipal de l'Isletville a tenu une séance spéciale, lundi le 19 du mois courant. Etaient présents: son Honneur le Maire, Joseph Caron, Messieurs les conseillers: R. Leclerc, W. Mignault, Philippe Lamarre, Gérard Gendron et Maurice Couillard, formant quorum.

Les minutes de la dernière séance ont été adoptées à l'unanimité. Le secrétaire-trésorier, M. Fernand Marceau, fit lecture d'une lettre de l'Avisseur légal de la corporation, Me Joseph Marinneau, donnant les directives nécessaires pour la formation d'un Corps de policiers. Un deuxième item touchait les restaurateurs. En effet, seuls les restaurants possédant une licence provinciale pourront demeurer ouverts tous les soirs après 6 hres pm. Quant aux autres magasins ou commerces, ils seront fermés les mardi et jeudi, le soir, comme le demande le règlement. Telle est la décision unanime qu'a pris le Conseil. Un avis de Motion fut donné, pour l'adoption, s'il y a lieu, d'un règlement décrétant la formation d'un corps de policiers. La requête des commis de magasins, appuyée par les marchands locaux, présentée au Conseil et, demandant la fermeture des magasins le samedi soir, tout comme

les mardi et jeudi, a été rejetée. Le Conseil a été saisi d'une demande pour le numérotage des résidences. On allègue les ennuis qu'il existe au sujet de l'échange de la correspondance étant donné que plusieurs citoyens portent le même nom. Le Conseil demande de soumettre le projet à la Chambre de Commerce locale, laquelle préparera un plan adéquat montrant la marche à suivre de cette affaire. Après que le plan sera fourni au Conseil et approuvé, s'il y a lieu, on pourra donner suite au projet. MM Jean Hébert de Québec et Jacques Roy de Montmagny, respectivement inspecteur et courtier en assurances pour le compte de la Prévoyance se sont rendus à l'Isletville sur l'invitation du Conseil. Mme Jacques Roy était aussi présente. M. J Hébert, présenté par M. Roy a donné les explications nécessaires au sujet d'un plan d'assurance concernant la protection des employés municipaux et de la population en général. Le Conseil décide sur le champ de donner suite à la première, tandis qu'il prend la deuxième en considération. A la demande du Comité de la Croix, le Conseil fut unanime à accepter la signature du contrat avec la Quebec Power pour l'illumination de la Croix.

A la suite des membres de la famille dans le défilé, on voyait: Léandre Proulx, St-Pierre; André Mercier. La direction et le personnel du bureau de A. Bélanger Ltée: M. Donat Paquet, président et gérant-général, André Bécharde vice-président, Philippe Bécharde Antonio Laberge, J-R Desfossés, R Clavet, Lucien Clavet, Gérard Thibault, J-D-P Vallée, Médéric Gaudreau, Nich Cantin, Ernest Ringuet, Marcellin Normand, R. Bernier, L-H Pelletier, Jacques Gaudreau, Maurice Rousseau, Gérard Nicole, Emile Belleau, Jos Vallée Ls-Georges Collin, André Fournier

Aimé Caron; J-G Bernier, Léo Roy représentant des gérants des magasins A. Bélanger, Détail, Ltée, Québec; André Tremblay repr. régional, de Ste-Luce, Rimouski. Venaient ensuite les agents A. Bélanger: Cyrille Piamondon, et Cyrille Bédard, Loretteville; Jos Méthot, Cap St-Ignace; Allard Billodeau, de St-Lazare, Belch; Eugène Paradis, de St-Augustin, Portneuf; Arthur Girard, Ste-Jeanne d'Arc, Lac St-Jean; Louis Petchat Albanel; J-B Drouin, de Québec. On voyait en outre: De St-Pierre: J-L-A Proulx, Zothique, Antoine, Ulric et Laurent Proulx; Philippe

(suite à la page 11)

CFCM-TV EST MAINTENANT EN OPERATION

C'est maintenant le temps d'acheter votre appareil de télévision car vous pourrez juger et comparer

RCA Victor

Présente maintenant ses nouveaux modèles 1955 au magasin

Georges-A. Collin

Avant de faire l'acquisition d'un appareil, voyez chez le distributeur la différence dans le rendement. Une visite est sollicitée sans obligation.

Leader mondial en radio... Premier en musique sur disques... Premier en TELEVISION LA TELEVISION LA PLUS POPULAIRE AU MONDE

Étonnant nouveau développement en télévision

"L'IMAGE PROFONDE"



"Lexington"

21" RCA VICTOR

- "Moniteur Magique" Super-sensible
- Système sonore "Gosier d'Or"
- Circuits "Longue Distance"

par RCA VICTOR

Dès que vos yeux voient la nouvelle "Image Profonde" RCA Victor... La différence est bien évidente. Les noirs sont plus noirs, les blancs plus étincelants et les tons plus nets. Une démonstration côte-à-côte en plein jour prouvera la "profondeur" étonnante, la netteté et la force de cette nouvelle "Image Profonde".

Voici un nouveau modèle console à "Image Profonde"



ENTREZ POUR UNE

Démonstration côte-à-côte

Installation de première qualité. Service irréprochable sur les appareils. — Il est dans l'intérêt des clients de consulter un ingénieur en électronique de plusieurs années d'expérience.

Toutes nos installations d'antennes et le service des appareils sont effectués par M. Gérard Malo, ingénieur en électronique, 99, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. Tél: Atelier: 826 — Résidence: 826w.

Distributeur:

Georges-A. Collin

Tél: Rés.: 245 — Montmagny — Tél: Mag.: 66 9-11, rue St-Jean-Baptiste

Funérailles de...

(suite de la page 10)

Bernier. De l'Isletville: Maurice Bernier, Marcellin Létourneau. De St-Augustin, Portneuf: Gérard Jobin, Jean-Marie et Louis-Joseph Paradis. MM. Claude Paquet, Dr Albert Dumas, MH, Georges Hébert, NP, Chs-Eugène Létourneau Jos Caouette, Guy Gaumont, Ad-jutor Cloutier, Laurent Boulet, E. Marois, Emile Gingras, Québec; Ls-Philippe Fortin, Léandre Au-clair, Alfred Bolduc, Olivier Dion-

ne, Léandre et Rosaire Bolduc, Réal Gaudreau, Edmond Fournier Amédée Proulx, Jos Bernier, René Samson, Réal Morin, Joseph Jacques, Auguste Dupuis, Albert Caron, Amédée Boulanger, Pierre C. Després, Ovila Langlois, Oliva Poitras, Adjutor Gagné, Robert Gaudreau, Alfred Desjardins, Hector Ouellet, Paul Mercier, Rolland Collin, L. Fournier, Québec; Pierre Mercier, Raymond Fournier, O-dilon Bernier, Edgar Duval, Albert Gendron, Maurice Thivierge, Mar-cel Casault, Jos Francoeur, T.E.

Boudreau, Paul N Collin, Donat Fournier, Arthur Proulx, Robert Blouin, Lévis; J-Baptiste Paquet, Raoul Fournier, Candide Boulet, Rodolphe Marois, André Cloutier, Georges Olivier, Caius Simonneau Paul-A. Boulanger, Armand Boulet Jos Gaudreau, Eug. Deladurantaye Wellie Beaumont, Wellestan Nico-le, Edouard Normand, Omer Lé-vesque, J-A Guay, Ls-Albert Couil-lard, Claude Rousseau, Thaddée Marois, Nelson Denault, Prudent Gaumont, Bertrand Bernier, Ro- bert Morin, Jean et Gilles Sam-

son, E. Emond, Paul Bernier, A. Nicole et Art. Chabot

Dans le communiqué du décès publié dans les journaux, on avait omis de mentionner Mme Daniel Collin, de Montmagny, Mme Edmond Létourneau, de Buffalo, NY et Mme Frank Kirouac, de Warwick toutes trois tantes du dé-funt. Se sont rendues à Montma-gny pour assister aux funérailles M. et Mme Emile Lalonde, de Hull; Mme JA Kirouac, Mme Ernest Richard, et Mlle Estelle Ri-chard, de St-Cyrille, ses cousines;

Mme Alfred Bilodeau, St-Lazare, Belch; Mlle Louise Paradis, de St-Augustin, Portneuf. Mme Zoti-que Proulx, Thérèse Proulx, St-Pierre.

La famille a reçu une quantité considérable d'offrandes de mes-ses, affiliations, sympathies, tri-buts floraux, télégrammes, etc.

La direction des funérailles a-vait été confiée à la maison Mar-cel Ruelland, de notre ville.

Nous réitérons à la famille é-prouvée par ce deuil, l'expression de nos sincères condoléances.

Pontiac les a!

31 MODÈLES MERVEILLEUX

Voulez-vous une voiture dont le style est exactement de votre goût? Avec ses 31 modèles, Pontiac vous donne un choix sans égal. Chacun vous offre un style exquis, de superbes harmonies de couleurs, un aménagement luxueux, une apparence de bon goût à l'intérieur comme à l'extérieur.

6 SÉRIES SUPERBES

Désirez-vous une voiture dont vous serez fier et de cachet juste un peu plus exclusif? Vous trouverez quelque part dans les six séries superbes de Pontiac une voiture pour plaire à l'automobiliste le plus exigeant—une voiture qui vous plaira! Et chaque Pontiac a le prestige d'être la meilleure de son genre, n'importe où.

2 CÉLÈBRES MOTEURS À HAUTE COMPRESSION

Voulez-vous la puissance à haute compression? Pontiac vous offre le choix de deux moteurs célèbres. Le "6" et le "8" sont sans pareil dans leur catégorie en fait de performance en général. Les moteurs Pontiac maintiennent de mille en mille, d'année en année, leur doux fonctionnement sans effort.

2 TRANSMISSIONS COMPLÈTEMENT AUTOMATIQUES

Voulez-vous la performance facile et veloutée d'une transmission entièrement automatique et perfectionnée? La célèbre commande Hydra-Matic à double portée de Pontiac est facultative à coût additionnel dans toutes les Chieftain, et s'obtient automatiquement à coût additionnel dans la Star Chief. La Powerglide est facultative à coût additionnel dans toutes les autres séries.



Illustré: Sedan 4 portières Pontiac "Laurentian"

Une valeur General Motors

PLUS

SERVO-DIRECTION

Vous irez plus loin—plus sûrement—et vous arriverez frais et dispos avec la servo-direction de Pontiac! Elle vous épargne jusqu'à 80% de l'effort de direction, tout en vous conservant cette importante impression de maîtrise du volant. Facultative à coût additionnel sur tous les modèles.

REGLAGE CONFORTABLE DU SIÈGE

Régalez vous-même le confort de votre conduite grâce à l'exclusif réglage confortable du siège avant de Pontiac. Il est facultatif à coût additionnel dans les modèles Chieftain et Star Chief, et il vous donne un choix de 360 différentes positions du siège! Les monte-glace sont aussi disponibles dans ces séries.

SERVO-FREINS

Grâce aux servo-freins de Pontiac, vous pouvez effectuer un freinage doux et rapide en exerçant à peu près la même pression que sur l'accélérateur dans la conduite normale! Les mouvements fatigants du pied et de la jambe sont considérablement réduits. Facultatif à coût additionnel.

**COMMANDES AUTOMATIQUES
DES GLACES ET DU SIÈGE AVANT**

Jouissez de la commande sur le bout du doigt des glaces et du siège avant grâce à ces merveilleuses servo-commandes facultatives à coût additionnel dans les Pontiac Pathfinder et Laurentian.

CLIMATISATION PONTIAC

Une autre exclusivité Pontiac! Ce genre complètement nouveau de climatisation pour l'auto, facultatif à coût additionnel dans certains modèles, garde l'intérieur de la voiture délicieusement frais, même par les plus chaudes journées d'été. Le système entier est placé en avant du tablier, pour ne pas encombrer la malle.

**PLUS une foule d'autres caractéristiques
régulières et facultatives**

Ne tardez pas... empressez-vous de voir votre marchand Pontiac afin de vous renseigner sur la valeur d'automobile la plus étonnante du jour.

LA VOITURE QUI CAUSE LE MOINS D'ENNUIS DANS L'INDUSTRIE

P-2154DF

Bédard Auto Ltée.

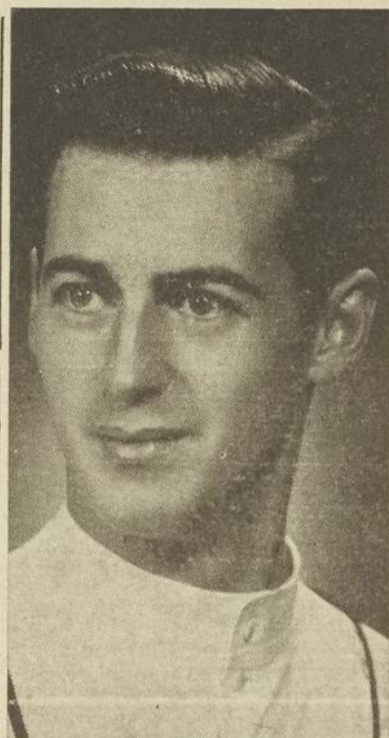
Rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

Propos missionnaires

Du Pakistan, le Rvd. P. Marois nous écrit

La note payée — qui me paraissait énorme mais qui, m'a-t-on affirmé, était ordinaire pour New-York, — le pourboire versé, tout aux frais de mon ami à qui il revenait, disait-il, de me recevoir, j'ai rédigé un texte en vitesse pour envoyer un cablogramme à Montmagny. C'est à croire qu'au souper nous avions plus parlé que mangé car il ne me restait guère le temps de le communiquer aux agents. Mon ami, un gentil grec, Father Tsiakalos, s'étant offert de s'en charger, nous nous sommes rendus immédiatement au bureau de l'agence EL-AL pour l'appel des passagers. L'endroit était rempli d'émigrés juifs en partance pour Tel-Aviv. Pendant les quelques minutes d'attente, je n'ai guère trop osé lever les yeux pour ne pas rencontrer les regards curieux qu'on lançait de mon côté. Malgré tout une femme distinguée et richement habillée est venue me demander, avec son sourire du dimanche, si je partais moi aussi pour Tel-Aviv! A ma réponse négative qui m'est peut-être venue trop spontanément à la bouche, elle s'est excusée et m'a quitté avec indifférence. Mes aventures commençaient pour de bon. Lorsque le départ fut annoncé en hébreu d'abord, en anglais ensuite, tout le monde s'est précipité vers la porte. Comme je ne me souciais peu d'occuper la meil-



leure place et que, d'un autre côté, j'étais assuré d'avoir un siège, j'ai pris le temps de faire mes

(suite à la page 16)

Obsèques de...

(Suite de la page 10)

mond Proulx, Arthur Bernier, Alfred Auclair, Candide Boulet, Albert Godin, Noël Gaumond, Jos. Gaumond, Marcellin Gamache, Ph.

Nicole, sr; Raoul Boulanger, Léopold Coulombe, Henri Lacombe, Philippe Têtu, Jos Gaudreau, Omer Têtu, Déluim Lévesque, Eug. Deladurantaye, Chs-Eugène Létourneau, Wilfrid Caron, Edouard Tondreau, Ovila Mathieu, de Cap St-Ignace; Raymond Paré, Jean-Guy, Paul-Emile et André Létourneau; Adjudant Gagné, Ernest Collin, Edmond Bernier, Arthur Coulombe, Eug. Létourneau, Jos. Boulet, Thomas Lacombe, Magloire Coulombe, Alonzo Couillard, Louis-Art. Pouliot, Mathias Deladurantaye, Cap St-Ignace; Cyrille Blouin, Lionel Blouin, Raymond Masson, Maurice Morin, Ls-Phil. Fortin, Jean-Marie Proulx, Eugène Rochefort, Amédée Boulanger, Réal Morin, Paul-E. Thibault, Lorenzo Beaumont, André-A. Blais, Laurent Boulet, Ovide Langlois, Donat Poirier, Jn-Jacques Normand, Lucien Lacombe, Jos. Lacombe, Achille Gaudreau, Jos Montminy, Siméon Thibault, Ludger Picard, Robert Gaudreau, Wellie Beaumont, Jean Barbeau, Nap. Dionne, Maurice Proulx, Gérard Blais, Raymond Coulombe, Alcide Corriveau, Jean Guy Gamache, Jacques Roy, Québec et plusieurs autres.

Etaient de passage à Montmagny pour assister aux funérailles: ses trois soeurs, Mmes Armand Chalfour et Jean Coulombe de Montréal; Mme Camille Lemieux, de l'Islet; Mmes Arthur Fortin, Montréal et Evariste Mercier.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Marcel Ruelland, de notre ville.

Nous réitérons à la famille éprouvée par le deuil, l'expression de nos vives et sincères condoléances.



CETTE NOUVELLE
BIÈRE DE RIZ



Vous aimez une bière légère? Alors, la bière de riz CROWN & ANCHOR est VOTRE bière.

Recherchez l'étiquette rouge et or. Elle est la garantie d'une saveur agréable, d'un goût fin et exquis.

La bière de riz CROWN & ANCHOR est un produit MOLSON

VALEURS

Admiral

Admiral
TV 21"
TOUT NOUVEAU pour '54

avec Tube-Image ACRO-MATIC RÉVOLUTIONNAIRE et surpuissant de 252 po. car. DE SURFACE

Modèle H2215X \$509.95

- Plus
- Châssis Cascade Surpuissant
 - Tube-Image avec Encadrement Or
 - Filtre Optique Antiéblouissement
 - Meuble superbe avec demi-portes

La Meilleure Valeur en TV au CANADA!

Admiral

TV 17" MODÈLE CONSOLE en bois

\$299.95

NOYER Légèrement plus cher en Acajou ou Chêne Cérusé.

BEAUCOUP MOINS CHER que tout autre Modèle Console, mais avec caractéristiques Admiral renommées. Un meuble Console intégral—bois naturels, poncés main

NOUVEAU BAS PRIX

TV 17"

MODELE T1822X 19 LAMPES

\$199.95

VOYEZ CETTE SENSATIONNELLE VALEUR Admiral

pour le RÉFRIGÉRATEUR ÉLECTRIQUE SILENCIEUX

Astral

Il peut contenir tous les aliments ESSENTIELS

seulement **\$139.50**

entièrement garanti

L'Astral peut être installé partout, transporté n'importe où. Fonctionne sur 25 ou 60 cycles, CA ou CC. Dimensions: 21 1/2" x 21 3/4" x 23 1/2". La disposition ingénieuse des clayettes donne un espace étonnant d'entreposage. 2 tiroirs à cubes de glace. Cbic. Facile à nettoyer. Idéal pour appartements, petites cuisines, chalets, salles de jeux, bureaux et laboratoires.

EVITEZ DE PAYER TROP CHER... OU TROP PEU...

Pour une juste réponse, rendez-vous chez votre distributeur autorisé:

LES APPAREILS DOMESTIQUES ENR.

Philippe Giasson, prop.

107, rue St-Jean-Baptiste

MONTMAGNY

Téléphone: 141.

Regates au Lac Trois-Saumons, dimanche

Vingt-trois épreuves seront disputées dimanche après-midi, le 11 août, au Lac Trois-Saumons, à l'occasion des Grandes Régates Annuelles organisées par le club Nautique du Lac. Chaque année, depuis plus de vingt-cinq ans, le site magnifique du Lac Trois-Saumons est le théâtre de concours de ce genre chaudement contestés entre les amateurs de sports nautiques résidant au lac. Cette année, les épreuves sont particulièrement nombreuses et diversifiées. Les courses débiteront à 1h.30 par une épreuve de natation pour les fillettes de 9 à 13 ans. On pourra voir des courses de natation, de moteurs de différentes puissances depuis les 3 forces jusqu'aux Hors Bord Hydro qui filent à une vitesse prodigieuse en passant par toute la gamme des 5, 10, 15 et 25 forces. La course disputée entre les embarcations dotées de moteurs stationnaires ne manquera pas non plus d'intérêt, car rien n'est plus spectaculaires que la lutte de ces puissants bateaux de luxe.

Une course, la quinzième a été réservée aux moteurs portatifs étrangers et l'on s'attend à une rivalité serrée entre les amateurs de l'extérieur. Autre épreuve de grande classe, la course des voiliers où triomphe l'habileté des nautonniers et qui fait toujours l'objet des prévisions les plus contradictoires. Les athlètes du Camp Ecole de l'abbé Cloutier se mesureront, cette année encore, dans une course de canots de toile avec portage, avec les résidents qui ont

prouvé, l'an dernier, qu'ils étaient de taille à affronter cette dure rivalité. Enfin, les amateurs pourront voir évoluer les locaux du ski nautique, ce sport qui combine la grâce et l'adresse. Les régates se termineront, comme il est d'usage, par le fameux Free For All, où toutes les embarcations entre en lice dans un tapage indescrip-

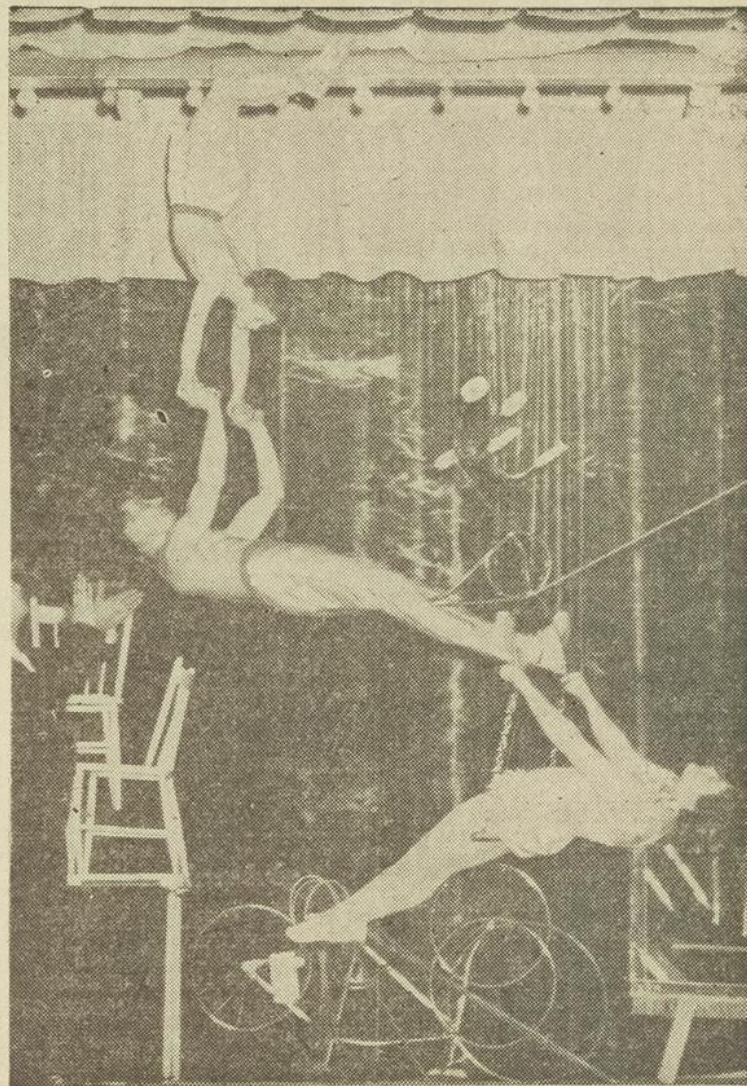
tible de moteurs et qui réserve toujours des surprises.

Les organisateurs n'ont rien négligé, cette année, pour faire, selon l'habitude, des Régates du Lac Trois-Saumons l'événement sportif numéro 1 de la saison d'été dans toute la région. On trouvera ci-dessous le programme détaillé des courses.

- 1 — Nage pour fillettes de 9 à 13 ans inclus.
- 2 — Nage pour garçons de 9 à 13 ans inclus.
- 3 — Moteurs portatifs de 3 forces et moins.
- 4 — Moteurs portatifs de 5 forces et moins.
- 5 — Chaloupes à rames pour fillettes de 9 à 13 ans inclus.
- 6 — Bateaux à voiles.
- 7 — Chaloupes à rames pour dames.
- 8 — Chaloupes à rames pour garçons de 9 à 13 ans inclus.
- 9 — Moteurs portatifs de 10 forces et moins.
- 10 — Canots de toile 2 avirons.
- 11 — Canots de toile 1 aviron et portage.
- 12 — Moteurs portatifs étrangers.
- 13 — Chaloupes à rames pour fillettes de 14 ans et plus.
- 14 — Chaloupes à rames pour garçons de 14 ans et plus.
- 15 — Moteurs portatifs de 15 forces et moins.
- 16 — Nage pour jeunes filles de 14 ans et plus ainsi que dames.
- 17 — Skis nautiques.
- 18 — Nage pour hommes.
- 19 — Moteurs portatifs de 25 forces et moins.
- 20 — Moteurs stationnaires.
- 21 — Nage surprise.
- 22 — Hors-Bord Hydro.
- 23 — Free for all.

A L'EXPOSITION DE MONTMAGNY

les 12 - 13 - 14 - 15 août



Chaque jour de l'exposition, Benny's Attractions show présentera un spectacle des plus intéressants mettant en vedette des trapézistes, des jongleurs, des équilibristes, des jongleurs, des acrobates, etc.

Les Champions s'affirment

Le tournoi de Tennis pour le championnat de Montmagny, organisé par le Jeune Commerce de Montmagny, suit son cours et déjà la moitié de la première ronde est jouée.

Dans les premières éliminatoires, Ernest Ringuet, vétéran de la raquette a facilement disposé de Claude Blais 6-0, 6-0; tandis que dans l'autre ronde qui fut jouée le même soir Léandre Gaumont disposa de André Blais 6-0, 6-1. Les deux gagnants se rencontreront en quart-de-finale 3 de 5.

Mardi soir une seule rencontre était à l'affiche et Jean Dussault a défait Fernand Fournier 6-0, 6-4.

Ce soir se continuera la première ronde alors que Henri Marois sera opposé à Yvon Mercier à 8 heures. Demain à la même heure Rodolphe Marois et André Méthot et à 9 heures Guy Tanguay et Denis Blais.

Si la température le permet les

quart-de-finales débiteront lundi res sur le court du Jeune Commerce de la semaine prochaine à 8 heures, Avenue des Bouleaux.

En quelle saison sommes-nous ?

Une véritable tornade de vent, pluie et même de grêle a fait rage pendant deux jours et surtout mercredi sur Montmagny et la région, rappelant par sa violence et son intensité les pires tempêtes hivernales. Les éléments déchainés ont causé de nombreux dégâts à travers la ville et plusieurs arbres ont été déracinés par un vent furieux. L'un d'eux a été arraché sur la propriété du Manoir des Erables et il est tombé sur la maison de M. Fernand Roy, obstruant complètement l'Avenue des Erables et provoquant de lourds dommages aux fils électriques. Les employés de la Quebec Power se sont hâtés de le dégager de sa position et de

réparer les dégâts. Un autre arbre s'est abattu en face de la maison de M. Joseph Paré, rue du Manoir. La plupart des rues de la ville furent plongées dans l'obscurité et il n'était guère que le centre de la ville où les lampes des rues soient allumées.

C'est l'une des pires tempêtes que l'on ait connu, en plein été, dans la région, depuis des années. Selon l'avis des météorologistes, la température que nous connaissons cette année, n'a eu de précédent qu'en 1913 alors que la nature se montra aussi inclément. Et dire qu'aux Etats-Unis, sévit une chaleur caniculaire! Voilà un "dumping" que nous accepterions volontiers!

M. EDOUARD GENDREAU

autrefois de la maison Amédée Gendreau a le plaisir d'annoncer au public qu'il opère maintenant un commerce de bois sous le nom de

EDOUARD GENDREAU ENR.

8, boulevard Louise

à Montmagny

Tél: 687W

SPECIAL: Achat et vente de bois brut et préparé. Veneer de toutes épaisseurs et dimensions Venez le consulter pour vos problèmes de construction ou de réparation

LIVRAISON A DOMICILE

Réorganisation...

(Suite de la page 9)

On sait que la légion canadienne s'occupe du bien-être des vétérans canadiens et qu'elle compte un grand nombre d'oeuvres à son actif. La succursale de Montmagny a pris le nom de Bernatchez après le dernier conflit en hommage à l'un des fils de Montmagny qui se sont le plus illustrés dans la carrière militaire, le major-général Paul-Emile Bernatchez.



"Molson pour moi" ... paroles magiques! Mots qu'il suffit de dire au garçon pour pouvoir déguster cette bière riche et moelleuse, de qualité incomparable (et invariable) qu'est la Molson — la bière préférée des Canadiens. Dites toujours "Une 'Mol' pour moi!"

Molson's

4 - 5 - 6 - 7 et 9 aout seulement

VENTE $\frac{1}{2}$ PRIX

Chez **Jean-Paul Beaumont**

Votre dernière chance, cette année, d'économiser la moitié du coût habituel

<p>15 Sport Jakets</p> <p>\$14.00 $\frac{1}{2}$ Prix</p> <p>Reg. 29.50</p>	<p>25 HABITS</p> <p>\$34.00 $\frac{1}{2}$ Prix</p> <p>Reg. \$69.50</p>	<p>20 Sport Jakets</p> <p>\$19.00 $\frac{1}{2}$ Prix</p> <p>Reg. \$39.50</p>
<p>130 Chemises Sport</p> <p>\$1.99 $\frac{1}{2}$ Prix</p> <p>Reg. \$3.95</p>	<p>:: AUSSI EN SPECIAL ::</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ BAS ★ SOUS-VETEMENTS ★ SOULIERS ★ PANTALONS ★ CRAVATES 	<p>35 Chemises Sport</p> <p>\$2.99 $\frac{1}{2}$ Prix</p> <p>Reg. \$5.95</p>
<p>Tous nos boutons de manchettes (Stud)</p> <p>$\frac{1}{2}$ Prix</p>	<p>GILETS D'ETE</p> <p>.99 $\frac{1}{2}$ Prix</p> <p>Reg. \$2.00</p>	<p>Tous nos costumes de bain</p> <p>$\frac{1}{2}$ Prix</p>

Profitez-en! Vous faites **100%** de profit chez



LA C'EST UNE VRAIE VENTE

Pas d'échange - Aucun remboursement - Toute vente finale

5 - 6 - 7 août

SPECIAL

**a l'épicerie
licenciée**

J. - U. BEAUMONT

.....30 années a votre service.....

BISCUITS au chocolat
TI-COQ la livre **.45**

KETCHUP Campbell spécial **.25**

Beurre de sucre ass
Laberge spécial **2 pour .39**

Biscuits CHOCOLAT .. SPECIAL **.39**

PREM 12 oz **.49**

BEURRE Peanut 16 oz
Cantin SPECIAL **.39**

Gélatine Supreme
SPECIAL **3 pour .25**

Duz MOYEN
COUPON \$0.10 SPECIAL **.35**

DUZ GROS
COUPON \$0.20 SPECIAL **.69**

FEVES Palettes coupées
OLD CITY SPECIAL **.13**

Dattes sac 3 lbs.
SURS FILLED **3 pour .49**

Jus Tomates 28 oz
YORK SPECIAL **.13**

..... **A VOTRE SERVICE**

Un commis d'expérience passera chez vous prendre les commandes d'épicerie que vous désirez, ne vous dérangez pas, vous n'avez seulement qu'à appeler 69. Nous prenons les ordres par toute la ville.

Nous avons toujours un grand choix de fruits et légumes frais.

Notes Locales

NAISSANCE ST. THOMAS

Le 22 juillet a été baptisé Joseph Maurice Jean, fils du Dr. et de Mme Arthur Richard, née Rolande Tardif. Parrain et marraine: M. Maurice Tardif et Mlle Jeanne Tardif.

Le 22 juillet a été baptisée Marie Paule Laurette Nicole, fille de M. et Mme Lucien Tremblay, née Irène Bernier. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Paul Bernier.

Le 23 juillet a été baptisé Joseph Jean Marcel Alain, fils de M. et Mme Claude Simonneau, née Marcelle Fournier. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Baptiste Couillard.

Le 25 juillet a été baptisé Joseph Antoine Réjean, fils de M. et Mme Edouard Després, née Bernadette Normand. Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Laberge.

Le 28 juillet a été baptisée Marie-Anne Lélianne, fille de M. et Mme Joseph Couture, née Hélène Blais. Parrain et marraine: M. et Mme Adélarde Couture.

Le 30 juillet a été baptisée Marie Marthe Andrée, fille de M. et Mme Fernando Dubé, née Laurianne Lévesque. Parrain et marraine: M. et Mme Siméon Lévesque.

Le 1er août a été baptisé Joseph Gérard Guy, fils de M. et Mme Roger Laforest, née Juliette Hudon. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Hudon.

Le 1er août a été baptisé Joseph Camille Robert, fils de M. et Mme Roland Simonneau, née Cécile Vézina. Parrain et marraine: M. et Mme Camille Nicole.

Le 2 août a été baptisé Joseph Charles Alain, fils de M. et Mme Paul-Emile Robin, née Délina Fortin. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Crête.

Le 2 août a été baptisée Marie Jeanne Française, fille de M. et Mme Joseph Eugène Métivier, née Gabrielle Emond. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Georges Gagné.

ST-MATHIEU

Le 24 juillet a été baptisée Marie Anne Diane France, fille de M. et Mme Camille Gaudreau, née Jeanne-Aimée Thibault. Parrain et marraine: M. Louis Jacques Gaudreau et Mlle Louise Thibault.

Le 25 juillet a été baptisé Joseph Benoit Gontran, fils de M.

et Mme Camille Guimond, née Judith Langlois. Parrain et marraine: M. et Mme Albini Guimond

MARIAGES ST-THOMAS

Le 31 juillet a été célébré le mariage de M. Henri-Louis Simonneau, fils de M. et Mme Philippe Simonneau avec Mlle Rita Proulx, fille de M. et Mme Edmond Proulx. M. Philippe Simonneau et M. Edmond Proulx servaient de témoins à leurs enfants.

Le 31 juillet a été célébré le mariage de M. Aurèle Bissonnette, fils de feu Evariste Bissonnette et de feu Régina Lepage, avec Mlle Colette Anctil, fille de M. et Mme Léo Anctil. M. Fernand Bissonnette et M. Bernard Boulanger étaient les témoins.

ST. MATHIEU

Le 22 juillet a été célébré le mariage de M. Philippe Picard, fils de M. et Mme Téléphore Picard, avec Mlle Jeannine St. Amand, fille de M. et Mme Odilon St. Amand. Les témoins étaient MM. Majella Picard et Alfred Giasson.

Le 24 juillet a été béni le mariage de M. Joseph Rochefort, fils de M. et Mme Octave Rochefort, avec Mlle Rita Bernier, fille de M. et Mme Emile Bernier. M. Octave Rochefort et M. Emile Bernier accompagnaient leurs enfants à l'autel.

VA ET VIENT

M. Rodolphe Gagnon, de Montmagny, prendra place, le 11 août prochain, à bord d'un Constellation d'Air-France pour se rendre en Europe où il rejoindra son épouse. Il séjournera environ trois semaines en France.

M. et Mme Karl Berlinger sont de retour d'un séjour de deux mois en Europe.

M. et Mme Robert Daveluy passent actuellement leurs vacances à Old Orchard, Maine.

Mlle Pauline Bernatchez de Toronto est actuellement en vacances dans sa famille.

M. et Mme Pierre Fournier et leur fils effectuent en ce moment un séjour à Old Orchard.

Mlle Sherley Thompson, de Toronto, passe quelques jours de vacances au Lac Trois-Saumons, invitée du Dr et de Mme J-M Bernatchez.

M. Armand Paquet s'est rendu à Dorval assister au départ du RF Elias pour les Etats-Unis et de là en Nouvelle-Calédonie. Il était accompagné des RR FF Basilien, Guillaume et Pierre-Ernest.

Au Palais de Justice...

(Suite de la page 9)

été condamné à payer une amende de \$25 pour s'être rendu coupable d'assaut. En outre, il a du déposer un cautionnement de \$200 répondant de son engagement de garder la paix et tenir bon ordre durant deux ans.

VAGABONDAGE

Reconnu coupable de vagabondage, un jeune homme de St. Valier a été condamné à passer huit jours en prison.

Nommé président

Le TRP Gérard Paré, provincial des dominicains, vient d'être nommé président de la Conférence religieuse canadienne. Né à Montmagny et fils de M. et Mme Jos Paré, de notre ville, le TRP Paré devient ainsi le premier président de cet organisme dont l'établissement a été décidé lors du congrès canadien des religieux tenu à Montréal en fin de juillet. Il aura pour l'assister, un conseil composé de représentants de communautés et d'ordre religieux de tout le Canada, tant de langue anglaise que de langue française.

Notre journal prie cet éminent concitoyen d'accepter ses plus sincères félicitations pour ce nouvel honneur qui lui échoit et lui offre ses meilleurs vœux de succès dans la tâche qu'il a à accomplir.

BUREAU TOUS LES JOURS

Dr Emmanuel Gobeil

OPTOMETRISTE

Est à son bureau,
dans l'édifice Allard, 63 rue St. Jean-Baptiste, tél: 43
tous les jours aux heures suivantes: 10.00 a.m. à midi
et de 1.30 p.m. à 5.00 p.m.

Bureau le soir, les lundi, mercredi et vendredi, de
7.00 à 8.00 p.m. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

Logement demandé

Jeune ménage
demande logement moderne,
4 ou 5 pièces
chauffé ou non.

Pour occupation en septembre.

Prière de communiquer avec le bureau
du journal, Tél: 533

Propos missionnaire...

(Suite de la page 12)

adieux à mon compagnon et de le remercier de son accueil amical. Mais j'avais beau ne pas m'impatienter ni m'inquiéter, je remarquais pourtant que le passage ne se libérait pas rapidement. J'ai alors réalisé que les parents des émigrés tenaient tous à se mettre au moins la tête dans la porte pour voir partir les voyageurs et que si je ne désirais pas manquer mon avion je devrais me frayer un passage. C'est que j'ai fait aussi poliment que possible mais pas aussi délicatement que je l'aurais souhaité. Que voulez-vous! Le terme de mon voyage n'était pas New-York mais le Bengale, et la porte était surtout réservée aux passagers: j'ai donc fait valoir mes droits en respectant leur émotion, leur chagrin et leur peine mais aussi en inspirant le respect des miens. Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Dans l'avion, je ne me sentais pas plus à l'aise qu'à l'aéroport. L'hôtesse de l'air et le commandant m'ont bien salué gentiment comme ils l'ont fait pour chacun mais ça n'a pas empêché les passagers déjà installés d'épier tous mes mouvements en ayant l'air de se demander quels motifs pouvaient bien me pousser à pénétrer dans un milieu juifs! Aussi calme que possible, j'ai pris la première place libre. Mon compagnon ou plutôt ma campagne de voyage jusqu'à Paris devait ainsi être une juive d'une quarantaine d'années, habillée simplement et en apparence sympathique. Deux minutes à peine après m'être assis, la conversation s'est amorcée par les questions classiques: Vous rendez-vous à Tel-Aviv? Etes-vous américain ou canadien? Canadien-anglais ou canadien-français? D'où venez-vous? Quel est le terme de votre voyage? etc. etc. Elle ne s'est pas permise immédiatement de me demander si j'étais un ministre pro-

testant ou catholique mais elle n'a point tardé à satisfaire sa curiosité. De mon côté, pour être poli je lui ai posé des questions qui l'ont forcée à me confier qu'elle venait de l'Ontario, qu'elle était mariée à un catholique et que tous ses enfants avaient été élevés dans la religion de son mari. Après quelques heures de bavardage du genre, nous nous sommes endormis, je dirais bien plus près l'un de l'autre, psychologiquement mais vue l'équivocité des mots, je préfère écrire: dans un atmosphère sympathique, ou bien, avec un esprit plus fraternel.

A mi-chemin environ entre New York et Gander voilà que la dame, dont le siège se trouvait près de la fenêtre, se sentant indisposée me pria de bien vouloir changer de place avec elle pour lui permettre de recevoir plus facilement les soins dont elle prévoyait la nécessité. Peu après, elle se plaignait tellement que craignant qu'elle trépassât je signalai l'hôtesse qui survint immédiatement. Cette dernière s'aperçut aussitôt que la femme souffrait du mal de mer et que des dégâts s'en suivraient si les précautions nécessaires n'étaient pas prises. Elle lui tamponna donc les tempes et la figure avec je ne sais quel liquide, lui mit un sac de papier ciré sous la bouche et se retira sans plus. C'était peut-être à moi à faire le reste mais comme je ne savais pas trop ce qui me revenait je me suis contenté de l'encourager en lui disant que nous arriverions bientôt à Gander; ce qui n'était pas tout à fait faux. Je lui donnai en outre de la ouate pour lui boucher les oreilles car, disait-elle, le bruit régulier et soutenu des moteurs lui causait un mal de tête insupportable. Elle se remit juste à temps, vous vous imaginez bien, pour faire un brin de toilette avant l'atterrissage à Gander!

(suite au prochain numéro)

PLUS QU'UNE FORTUNE . . .

Une rente de la Sun Life est plus précieuse qu'une fortune. Une fortune peut être dilapidée ou perdue par suite de placements malavisés, mais les chèques de rente seront toujours les mêmes et vous les recevrez tant que vous vivrez.

Préparez-vous une retraite assurée.

Rs.-Philippe Fortin

3ème Avenue — Tél: 594

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Gérant de succursale demandé

"Avons besoin immédiatement d'un homme actif et ambitieux possédant les aptitudes nécessaires pour nous représenter à titre de Gérant de Succursale dans la ville de Montmagny et les environs. Devra posséder une certaine expérience dans les affaires en général et surtout devra être apte à établir des entrevues avec le public. Revenu substantiel assuré à l'homme qualifié et ambitieux. Avons pas objection à autre ligne."

Les intéressés sont priés de communiquer avec

LE SERVICE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENRG

32, rue de la Couronne, — QUEBEC — Tél: 3-3218

PROMPT SOULAGEMENT DES

MUSCLES DOULOUREUX

LINIMENT
"TRIOMPHE DE LA DOULEUR"
MINARD